



COMPTES CONSOLIDES ET NOTES ANNEXES

Sommaire

1

Comptes consolidés.....3

2

Notes annexes aux comptes
consolidés.....10



COMPTES CONSOLIDES

1.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE ANNUEL

1.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

■ Actif consolidé

■ Passif consolidé

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

1.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2017	Décembre 2016 *
Chiffre d'affaires opérationnel	4.2	1 272	1 073
Chiffre d'affaires financier	4.2	67	66
Chiffre d'affaires total	4.2	1 339	1 139
Charges d'exploitation	4.3	(829)	(712)
Amortissements, provisions et dépréciations	5.6	(73)	(57)
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	4.4	437	370
Résultat des sociétés mises en équivalence	5.4	11	8
Autres charges et produits	10.1	(7)	(26)
Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence		441	352
Résultat financier	6.1	(50)	(58)
Résultat avant impôt		391	294
Impôts	7	(108)	(102)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		283	192
Résultat net part du Groupe		247	180
Résultat net part des intérêts ne conférant pas le contrôle	8.3	36	12
Nombre moyen d'actions (en milliers)	8.2	233 064	230 113
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	8.2	1.06	0.78
Résultat net dilué par action (en euros)	8.2	1.05	0.77

* cf Note 1.7 "Changement de présentation du compte de résultat"

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE ANNUEL

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2017	Décembre 2016
Résultat net de l'ensemble consolidé		283	192
Eléments recyclables en résultat			
Différence de conversion	1.4	(138)	92
Variation de la juste valeur des instruments financiers & actifs disponibles à la vente		10	26
Impôts sur les éléments recyclables en résultat		-	(9)
Eléments non recyclables en résultat			
Ecart actuariel sur les obligations au titre des prestations définies		2	(3)
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat		-	-
Total produits et charges reconnus directement en capitaux propres		(126)	106
RESULTAT GLOBAL TOTAL		157	298
Résultat global total part du Groupe		132	280
Résultat global total part des Intérêts ne conférant pas le contrôle		25	18

1.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE

Actif consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2017	Décembre 2016
Goodwill	5.1	994	904
Immobilisations incorporelles	5.2	433	313
Immobilisations corporelles	5.3	46	38
Participation dans les sociétés mises en équivalence	5.4	62	151
Actifs financiers non courants	6.2	41	41
Actifs d'impôts différés	7.2	57	69
TOTAL ACTIF NON COURANT		1 633	1 516
Clients	4.5 / 4.7	1 712	1 415
Stocks et autres tiers	4.5 / 4.7	391	326
Fonds réservés	4.6	1 127	942
Actifs financiers courants	6.4 / 6.7	43	49
Autres placements de trésorerie	6.4 / 6.7	768	735
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.4 / 6.7	629	649
TOTAL ACTIF COURANT		4 670	4 116
TOTAL ACTIF		6 303	5 632

Passif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2017	Décembre 2016
Capital	8.1	471	467
Titres d'auto-contrôle	8.1	(6)	(32)
Réserv es consolidées groupe		(1 900)	(1 699)
Réserv es liées aux av antages au personnel		98	86
Réserv es de juste v aleur des instruments financiers		13	3
Réserv es liées aux gains ou pertes actuariels		(3)	(5)
Différence de conv ersion		(357)	(230)
Résultat de la période / de l'exercice		247	180
Capitaux propres part Groupe		(1 437)	(1 230)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	8.3	150	69
Capitaux propres		(1 287)	(1 161)
Dettes financières non courantes	6.5 / 6.6	1 765	1 355
Autres passifs financiers non courants	6.5 / 6.6	17	50
Prov isions à caractère non courant	10.2	42	42
Passifs d'impôts différés	7.2	135	129
TOTAL PASSIF NON COURANT		1 959	1 576
Dettes financières courantes	6.5 / 6.6	68	527
Autres passifs financiers courants	6.5 / 6.6	249	37
Prov isions à caractère courant	10.2	42	35
Fonds à rembourser	4.5	4 749	4 182
Fournisseurs	4.5	177	142
Dettes d'impôts courants	4.5 / 4.7	8	13
Autres tiers	4.5 / 4.7	284	229
Concours bancaires	6.5 / 6.6	54	52
TOTAL PASSIF COURANT		5 631	5 217
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		6 303	5 632

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2017	Décembre 2016
+ Résultat net part du Groupe		247	180
+ Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	8.3	36	12
- Quote-part des sociétés mise en équivalence	5.4	(11)	(8)
- Amortissements et variation des provisions d'exploitation		85	66
- Impôts différés	7.2	18	(5)
- Charges liées au paiement en actions		12	9
- Impact non cash des autres charges et produits		1	30
- Différence entre impôt décaissé et charge d'impôt		(23)	10
+ Dividendes reçus des sociétés consolidées par mise en équivalence	5.4	11	8
= Marge brute d'autofinancement		376	302
- Autres charges et produits (y compris frais de restructuration)		12	(3)
= Marge Brute d'Autofinancement avant autres charges et produits (FFO)		388	299
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	4.5	293	215
+ Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	4.6	(204)	(104)
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles		477	410
+ Autres charges et produits (y compris les frais de restructuration) encaissés / décaissés		17	3
= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les autres charges et produits (A)		494	413
- Décaissements liés à des Investissements sur actifs existants		(78)	(58)
- Décaissements liés à des acquisitions nettes de la trésorerie acquise		(100)	(196)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs		2	2
= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(176)	(252)
+ Augmentation de capital		15	5
- Dividendes payés (1)	3.3	(129)	(156)
+ (Achats) ventes de titres d'auto-contrôle		(24)	2
+ Augmentation (Diminution) de la Dette		(126)	251
= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		(264)	102
- Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		(76)	(72)
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)	6.6	(22)	191
+ Trésorerie ouverture		597	406
- Trésorerie clôture		575	597
= VARIATION DE TRESORERIE	6.6	(22)	191

(1) Dont (109) millions d'euros de dividende en numéraire versés aux actionnaires du Groupe, d'un montant de 0,62 euro par action, (17) millions d'euros aux actionnaires minoritaires et (3) millions d'euros de taxe sur dividendes

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

		Décembre 2017	Décembre 2016
+ Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.4	629	649
- Concours bancaires	6.5	(54)	(52)
= TRESORERIE NETTE		575	597

1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Titres d'autocontrôle	Réserves consolidées Groupe (2)	Réserves liées aux avantages du personnel	Réserves de juste valeur des instruments financiers & actifs disponibles à la vente	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Différence de conversion (1)	Résultat de la période	Capitaux propres Groupe	Total intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
31 Décembre 2015	462	655	(56)	(2 436)	76	(14)	(2)	(316)	177	(1 454)	12	(1 442)
Affectation du résultat 2015	-	-	-	177	-	-	-	-	(177)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'action auto-détenues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- levée d'option	-	(11)	-	-	-	-	-	-	-	(11)	-	(11)
- distribution de dividendes en actions	5	38	-	-	-	-	-	-	-	43	-	43
Dividende distribué	-	-	-	(192)	-	-	-	-	-	(192)	(4)	(196)
Variations de périmètre	-	-	-	74	-	-	-	-	-	74	43	117
Variations liées aux avantages au personnel	-	-	-	-	10	-	-	-	-	10	-	10
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle	-	-	24	(4)	-	-	-	-	-	20	-	20
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	17	(3)	86	-	100	6	106
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	180	180	12	192
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-	-	-	-	-	17	(3)	86	180	280	18	298
31 Décembre 2016	467	682	(32)	(2 381)	86	3	(5)	(230)	180	(1 230)	69	(1 161)
Affectation du résultat 2016	-	-	-	180	-	-	-	-	(180)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'actions auto-détenues	(2)	(29)	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- levée d'option	2	13	-	(15)	-	-	-	-	-	-	-	-
- distribution de dividendes en actions	4	31	-	-	-	-	-	-	-	35	-	35
Dividende distribué (3)	-	-	-	(144)	-	-	-	-	-	(144)	(17)	(161)
Variations de périmètre (4)	-	-	-	(237)	-	-	-	-	-	(237)	72	(165)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	12	-	-	-	-	12	-	12
(Acquisitions) cessions de titres d'autocontrôle (5)	-	-	(5)	-	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	10	2	(127)	-	(115)	(10)	(125)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	247	247	36	283
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-	-	-	-	-	10	2	(127)	247	132	25	157
31 Décembre 2017	471	697	(6)	(2 597)	98	13	(3)	(357)	247	(1 437)	150	(1 287)

- Cf Note 1.4 – « Monnaie de présentation et monnaies étrangères », et Note 11.6 « Taux de change » avec le détail des principaux taux de change utilisés en 2016 et 2017. Le solde de (357) millions d'euros de réserves de change part du Groupe comprend principalement les réserves liées au VEF pour (127) millions d'euros, le BRL pour (148) millions d'euros et le GBP pour (23) millions d'euros.
- Le poste inclut l'impact lié aux rachats d'entités Edenred détenues par Accor et comptabilisé en capitaux propres pour (1 894) millions d'euros lors de la scission en juin 2010.
- Cf Note 3.1 – « Paiement du dividende 2016 »
- La variation de périmètre comprend principalement :
En part groupe : la dette sur les 34% d'actionnaires minoritaires d'UTA pour (180) millions d'euros ainsi que la valeur nette comptable des intérêts minoritaires UTA rachetés en décembre 2017 pour (39) millions d'euros, et (17) millions d'euros d'impact dans les capitaux propres part du Groupe liés à l'exercice en avril 2017 d'options d'achat sur le capital de PWCE Participations, faisant ainsi passer le pourcentage d'intérêt du groupe Edenred dans ProwebCe de 62% à 71%.
En part minoritaire : l'intégration des intérêts minoritaires du Groupe UTA y compris l'incidence du rachat des 15% réalisé en décembre 2017
- La variation des titres d'autocontrôle est composée de l'acquisition d'actions propres à hauteur de (15) millions d'euros et de radiations pour 26 millions d'euros.



NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 :	PRESENTATION DU GROUPE	11
NOTE 2 :	ACQUISITIONS, DEVELOPPEMENTS ET CESSIONS.....	13
NOTE 3 :	FAITS MARQUANTS	17
NOTE 4 :	ACTIVITE OPERATIONNELLE	20
NOTE 5 :	ACTIFS NON COURANTS	29
NOTE 6 :	ELEMENTS FINANCIERS	43
NOTE 7 :	IMPOTS	57
NOTE 8 :	CAPITAUX PROPRES	60
NOTE 9 :	AVANTAGES SOCIAUX	64
NOTE 10 :	AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS	73
NOTE 11 :	INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES	80
NOTE 12 :	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2017	84
NOTE 13 :	ACTUALITE NORMATIVE	86
NOTE 14 :	GLOSSAIRE	88

PREAMBULE



Ce symbole signale un point normatif IFRS.



Ce symbole signale une définition spécifique au groupe Edenred.



Ce symbole signale qu'un recours à une estimation ou au jugement a été effectué. Lorsque la société a recours à des estimations et hypothèses, elle utilise la méthode présentée en Note 1.6. En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.



Ce symbole met en évidence les données chiffrées du Groupe pour l'exercice en cours ainsi que la période comparative.

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE

1.1 . DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Edenred est le leader mondial des solutions transactionnelles au service des entreprises, des salariés et des commerçants. Que ce soit par carte, par mobile, sur des plateformes en ligne ou via un titre-papier, ces solutions permettent d'accorder du pouvoir d'achat supplémentaire aux salariés, d'optimiser les dépenses des entreprises et d'apporter du volume d'affaires additionnel aux commerçants partenaires du Groupe.

L'offre d'Edenred se répartit autour de trois lignes de métiers :

- Avantages aux salariés (Ticket Restaurant®, Ticket Alimentación, Ticket Plus, Nutrisavings...)
- Solutions de mobilité professionnelle (Ticket Log, Ticket Car, UTA, Ticket Empresarial...)
- Solutions complémentaires : Paiement inter-entreprises (Edenred Corporate Payment), Motivation et récompenses (Ticket Compliments, Ticket Kadéos) et Programmes sociaux publics.

Le Groupe connecte ainsi un réseau unique de 44 millions de salariés, 770 000 entreprises ou collectivités et 1,5 million de commerçants.

Coté à la Bourse de Paris au sein de l'indice CAC Next 20, Edenred est présent dans 45 pays avec près de 8 000 collaborateurs. En 2017, le Groupe a géré plus de 26 milliards d'euros de transactions, dont 78% sous format carte, mobile et web.

1.2 . GESTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

L'objectif principal d'Edenred en termes de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements eu égard à l'évolution des conditions économiques. Pour optimiser la structure du capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions.

1.3 . RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE CONSOLIDANTE EDENRED S.A.

Dénomination sociale : Edenred S.A.

Siège social : Immeuble Columbus, 166-180 Boulevard Gabriel Péri, 92245 MALAKOFF - France

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 470 806 480 euros

RCS Nanterre : 493 322 978

NAF : 6420Z

Le Conseil d'administration d'Edenred du 19 février 2018 a arrêté les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 3 mai 2018.



1.4 . MONNAIE DE PRESENTATION ET MONNAIES ETRANGERES



La monnaie de présentation des comptes est l'Euro. Les montants sont arrondis au million d'euros près.

Conformément à IAS 21 « Monnaies étrangères » et pour les besoins de la consolidation, les postes de bilan exprimés dans une monnaie fonctionnelle différente de l'Euro sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées ou liquidées.

Les taux de clôture en euro contre devises utilisés au 31 décembre 2017 et les taux moyens en euro contre devises utilisés sur l'exercice 2017 sont présentés en note 11.6.

L'impact sur les capitaux propres consolidés part du groupe de la variation de la différence de conversion est de (127) millions d'euros entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017, comme présenté dans le tableau de variation des Capitaux Propres Consolidés. Cette variation s'explique principalement par la dépréciation du real brésilien ((102) millions d'euros), la dépréciation du peso mexicain ((6) millions d'euros) et la dépréciation du bolivar vénézuélien (cf note 3.1) ((6) millions d'euros) vis-à-vis de l'euro sur la période.

1.5 . BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au titre de l'exercice 2017 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2017. Ces comptes présentent en données comparatives l'exercice 2016 établi selon les mêmes principes et conventions et le même référentiel comptable.

Les IFRS sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr#overview

Au 31 décembre 2017, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception de la norme IAS 39 qui n'a été adoptée que partiellement.

Cette divergence est sans effet sur les comptes consolidés d'Edenred puisque l'application de la section non adoptée par la norme n'a pas d'impact dans les comptes du Groupe.

Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne.

1.6 . RECOURS A DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de l'exercice ainsi que pour la prise en compte des aléas positifs et négatifs existant à la date de clôture. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

1.7 . CHANGEMENT DE PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Conformément aux recommandations AMF pour l'arrêté des comptes 2013 et 2016, la position DOC-2015-12, et la recommandation ANC n°2013-03, les « produits et charges non récurrents » ne sont plus positionnés sous le résultat financier depuis la publication des comptes consolidés du groupe Edenred du 30 juin 2017 : ils sont désormais renommés « autres charges et produits » et sont inclus dans l'agrégat « Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence ».

NOTE 2 : ACQUISITIONS, DEVELOPPEMENTS ET CESSIONS



Conformément à la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés et individuels », le contrôle d'une entité a été conclu suite à une évaluation des critères spécifiés par la norme, ne se limitant pas au taux d'intérêt détenu (supérieur à 50%) ; un investisseur contrôle une autre entité lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à un rendement variable et qu'il a la possibilité d'influer sur ce rendement du fait du pouvoir qu'il exerce sur l'entité.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Conformément aux normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IFRS 10 « Etats financiers consolidés », le Groupe comptabilise ses regroupements d'entreprises et ses transactions sans perte de contrôle relatives aux intérêts ne conférant pas le contrôle en application de ces normes.

Dans le cadre de certaines acquisitions et/ou regroupements d'entreprise, le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie ; en outre, ces options peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

Le Groupe enregistre un passif financier à sa valeur actuelle au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées. La variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée par ajustement des capitaux propres part Groupe.

Toute transaction avec des actionnaires minoritaires portant sur des titres de capital – sans perte de contrôle – doit être comptabilisée au sein des capitaux propres.

Acquisitions, développements et cessions 2017

UTA

- **Description des faits**

Le **20 janvier 2017**, Edenred a exercé son option d'achat lui permettant d'acquérir, auprès des deux familles fondatrices, 17% du capital de Union Tank Eckstein (UTA), deuxième acteur pan-européen spécialisé dans les cartes-carburant multi-enseignes, les solutions de péage et les solutions de maintenance, dont Edenred détenait déjà 34%. Pour rappel, la prise de participation de 34% du 27 février 2015 conférait au Groupe une influence notable sur UTA, qui était donc consolidé par la méthode de mise en équivalence sur les exercices 2015 et 2016.

En portant sa participation dans UTA à 51%, le Groupe accélère encore sa stratégie de développement dans les Solutions de mobilité professionnelle. Edenred entend dynamiser l'activité d'UTA en Europe en s'appuyant notamment sur son expertise dans la gestion des solutions de cartes-carburant en Amérique latine et sur sa propre présence commerciale en Europe.

L'acquisition de cette participation complémentaire de 17%, pour un montant de 85 millions d'euros, confère à Edenred le contrôle sur UTA. En conséquence les comptes du sous-groupe UTA sont consolidés par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2017.

Après la réalisation de cette transaction, les actionnaires minoritaires d'UTA bénéficient d'options de vente exerçables à compter du 21 janvier 2017 leur permettant de céder la totalité de leur participation.

En décembre 2017, un des actionnaires minoritaires qui détenait 15% du capital d'UTA a exercé son option de vente. Cette nouvelle prise de participation est effective au 15 décembre 2017, et permet à Edenred de détenir désormais 66% du capital d'UTA.

Le 28 décembre 2017, le groupe a été notifié par Hermes Mineralöl GmbH, co-fondateur et actionnaire minoritaire d'UTA, de son intention d'exercer son option de vente portant sur 17% du capital. Cette dernière opération reste soumise à l'examen des autorités de la concurrence concernées, et sa finalisation est prévue au cours du premier trimestre 2018. Cette opération permettra à Edenred de détenir, 83% du capital d'UTA.

- **Impacts dans les états financiers consolidés 2017**

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises », le Groupe a réévalué à la juste valeur sa quote-part antérieurement détenue de 34% et a, en contrepartie comptabilisé une plus-value de 19 millions d'euros sur la ligne « Autres charges et produits » du compte de résultat. Le Groupe a décidé de ne pas opter pour une réévaluation à la juste valeur des intérêts ne conférant pas le contrôle, le *goodwill* résiduel inscrit à l'actif du bilan consolidé est donc comptabilisé pour sa quote-part groupe (*goodwill* partiel).

L'écart de première consolidation a été affecté à la liste clients pour 109 millions d'euros, les titres des sociétés consolidés par mise en équivalence (principalement les sociétés Ages et MSC) pour 48 millions d'euros, à la marque pour 23 millions d'euros et au *goodwill* pour 148 millions d'euros.

Les options de vente se sont traduites par l'enregistrement d'une dette financière court terme d'un montant de 180 millions d'euros, en contrepartie des capitaux propres part du Groupe.

Les impacts de l'intégration du sous-groupe UTA dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	UTA Décembre 2017
Actifs non courants	207
Actifs courants	373
Total actif	580
Capitaux propres & Passifs non courants	214
Passifs courants*	366
Total capitaux propres & passif	580

* : Hors dettes financières sur options de vente de 180 M€.

<i>(en millions d'euros)</i>	UTA 2017 (12 mois)
Chiffre d'affaires	72
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	12
Résultat Net (1)	40
Résultat Net - Part groupe	30

- (1) Dont 19 millions d'euros de plus-value de réévaluation de la quote-part antérieure (34%) et 11 millions d'euros de résultat des sociétés mises en équivalence.

VASA Slovensko

Le 16 octobre 2017, le groupe Edenred a fait l'acquisition de la totalité du capital de Vasa Slovensko et devient ainsi le leader du marché des titres-repas en Slovaquie, où il est présent depuis 1994.

Cette acquisition s'inscrit dans cadre du plan stratégique Fast Forward, qui vise notamment à accroître le taux de pénétration du Groupe dans ses marchés d'Avantages aux salariés.

L'écart de première consolidation a été provisoirement affecté principalement à la liste clients pour 10 millions d'euros et l'écart résiduel en *goodwill* pour 21 millions d'euros.

Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois pour réaliser l'affectation du prix d'acquisition aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables qui satisfont aux critères de comptabilisation de la norme IFRS 3 Révisée, ainsi que l'harmonisation des méthodes comptables et règles d'évaluation.

Les impacts de l'intégration de Vasa Slovensko dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	VASA SLOVENSKO Décembre 2017
Actifs non courants	10
Actifs courants	17
Total actif	27
Capitaux propres & Passifs non courants	11
Passifs courants	16
Total capitaux propres & passif	27

<i>(en millions d'euros)</i>	VASA SLOVENSKO 2017 (3 mois)
Chiffre d'affaires	2
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	1
Résultat Net - Part groupe	1

ProwebCE

En avril 2017, le groupe Edenred a exercé une partie de ses options d'achat sur le capital de la société PWCE Participations qui détient elle-même la totalité du capital de la filiale ProwebCE. Cette transaction a permis au groupe Edenred d'augmenter son pourcentage d'intérêt dans la société ProwebCE, passant ainsi de 62% à 71%. Dans les comptes consolidés, conformément à la norme IFRS 3 révisée, cette opération entre actionnaires a été comptabilisée en capitaux propres, l'effet relatif de l'opération n'est par ailleurs pas significatif sur le résultat net part Groupe de l'exercice 2017. Edenred dispose d'options lui permettant de détenir à terme 100% du capital de ProwebCE.

Moneo Resto

Le groupe Edenred a acquis l'activité Moneo Resto en mai 2017.

Le Groupe a comptabilisé un *goodwill* de 14 millions d'euros dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2017 et a réalisé l'allocation définitive du prix d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée, pour 6 M€ en liste clients.

Cession d'Edenred Suisse SA

Le Groupe Edenred a cédé sa filiale en Suisse en mai 2017, jugeant que sa part de marché n'était pas suffisamment importante sur un marché offrant un potentiel de développement limité. Cette opération a généré une plus-value de cession non significative comptabilisée sur la ligne « Autres charges et produits » du compte de résultat consolidé de 2017.

Cession d'Edenred South Africa

En ligne avec la stratégie Fast Forward, le groupe Edenred a cédé le 7 juillet 2017 ses activités en Afrique du Sud, jugées non stratégiques, générant une plus-value de cession non significative comptabilisée sur la ligne « Autres charges et produits » du compte de résultat consolidé de 2017.

Acquisitions, développements et cessions 2016

Embratec

Conformément à l'accord signé en janvier 2016, le Groupe Edenred a finalisé, au 1^{er} semestre 2016, la prise de contrôle des activités d'Embratec au Brésil.

L'entité Ticket Log ainsi créée (à 65% par Edenred et à 35% par les actionnaires fondateurs d'Embratec) en 2016 rassemble les actifs Ticket Car et Repom d'Edenred et les activités de cartes-carburant et de maintenance d'Embratec, exploitées sous les marques Ecofrotas et Expers.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises », le Groupe a procédé en 2016 à l'allocation provisoire aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables qui satisfont aux critères de comptabilisation de la norme IFRS 3 Révisée, de ces prix d'acquisition ainsi qu'à l'harmonisation des méthodes comptables et règles d'évaluation.

Ainsi le prix d'acquisition des 65% achetés de l'activité de Solutions de mobilité professionnelle s'élevait à 1 153 millions de reais, équivalant à 290 millions d'euros sur la base du cours de change apprécié à la date de la prise de contrôle (1 euro = 3,9738 reais), dont 742 millions de reais (187 millions d'euros) en numéraire.

L'écart de première consolidation a été affecté pour 92 millions d'euros en liste clients et 10 millions d'euros en licences et logiciels, l'écart résiduel de 249 millions d'euros étant affecté en *goodwill*. L'allocation définitive du *goodwill* a été finalisée sur le 1^{er} semestre 2017. Ce *goodwill* est supporté par les synergies et les développements attendus.

NOTE 3 : FAITS MARQUANTS

3.1 . CHANGEMENT DE TAUX DU BOLIVAR FUERTE SUR LES EXERCICES 2016 ET 2017

Dévaluation du Bolivar Fuerte sur l'exercice 2016

Le 10 mars 2016, le gouvernement vénézuélien a annoncé la mise en place d'un nouveau système de change. Il décide de fusionner deux systèmes coexistant jusqu'alors, le CADIVI avec un taux de 6,3 bolivars fuerte pour un dollar US, et le SICAD I avec un taux de 11,3 bolivars fuerte pour un dollar US, et de créer un nouveau système appelé DIPRO garantissant un taux fixe de 10 bolivars fuerte pour un dollar US. Ce nouveau système est destiné à rationaliser l'accès au dollar US principalement pour le secteur industriel et les importations ainsi qu'à lutter contre l'inflation.

En remplacement du SIMADI, le gouvernement dévoile également un second système de change, le SIMADI / DICOM, pour les transactions non couvertes par le système de change fixe DIPRO. Le SIMADI / DICOM fluctue en fonction de l'offre et de la demande et le premier taux s'élevait à 206,92 bolivars fuerte pour un dollar US en mars 2016.

Dévaluation du Bolivar Fuerte sur l'exercice 2017

Le 19 mai 2017, le gouvernement vénézuélien et la Banque Centrale du Venezuela modifient leur système de contrôle de change. La nouvelle valeur minimale pour le DICOM a été établie à 1800 VEF pour un dollar US. Le 4 septembre 2017, le DICOM a été suspendu par la Banque Centrale du Venezuela. Le DICOM est fixé à 3340 USD/VEF depuis cette date.

La situation politique et économique a continué à se détériorer au cours du second semestre 2017.



Position d'Edenred



Pour l'exercice 2017, le Groupe a retenu les taux SIMADI / DICOM du Bolivar fuerte par rapport au dollar US, tels que présentés dans le tableau suivant :

	Décembre 2017		Décembre 2016	
	TM (*)	TC (**)	TM	TC
Taux de change du bolivar fuerte par rapport au dollar US utilisés par Edenred, convertis en EUR	2 410	4 007	545	709

(*) Moyenne des taux SIMADI / DICOM du VEF par rapport au dollar US depuis le 1er janvier 2017, convertie en EUR.

(**) Dernier taux SIMADI / DICOM du Bolivar Fuerte par rapport au dollar US du mois de décembre 2017, converti en EUR.

Analyse de sensibilité au taux de change du bolivar fuerte

Pour une variation de 50% du bolivar fuerte par rapport au dollar US, converti en euro, les principaux indicateurs varieraient comme suit :

en millions d'euros	31 Décembre 2017 +/- 50% (**)		31 Décembre 2016 +/- 50% (*)	
	M EUR	% Total Groupe	M EUR	% Total Groupe
Chiffre d'affaires	2	0.1%	7	0.5%
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	0	0.0%	3	0.8%
Résultat net	1	0.5%	2	0.9%
Résultat net - Part du Groupe	1	0.5%	1	0.7%
Dettes Nette	(2)	-0.3%	(9)	-1.5%

* : Pour un taux de change moyen réel de 545 EUR/VEF, les taux utilisés sont de 1090 (-50%) et 363 (+50%).

** : Pour un taux de change moyen réel de 2410 EUR/VEF, les taux utilisés sont de 4821 (-50%) et 1607 (+50%).

En cas de déconsolidation de ses filiales au Venezuela, le Groupe serait amené à recycler dans son résultat net les écarts de conversions historiques comptabilisés en capitaux propres, qui s'élèvent à (149) millions d'euros au 31 décembre 2017.

3.2 . PRODUIT D'IMPOT EXCEPTIONNEL AFFERENT AUX RECLAMATIONS RELATIVES A LA TAXE DE 3% SUR LES DIVIDENDES

Au cours des exercices 2015 à 2017, la société Edenred SA a déposé auprès de l'administration fiscale française des réclamations afin de demander le remboursement de la taxe de 3% sur les dividendes, afférente aux exercices 2013 à 2017 inclus, pour un montant total de 21 M€ en principal.

Dans une décision en date du 6 octobre 2017, le Conseil constitutionnel a déclaré ladite contribution inconstitutionnelle.

Au 31 décembre 2017, la société a donc constaté dans ses comptes un produit d'impôt exceptionnel net de 21 M€ composé d'une part des contributions réclamées et des intérêts de retard y afférents (24 M€) et d'autre part de la contribution acquittée au titre de l'exercice 2017 (3 M€).

3.3 . PAIEMENT DU DIVIDENDE 2016

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'Edenred, réunie le **4 mai 2017**, a approuvé un dividende 2016 d'un montant de 0,62 euro par action au titre de l'exercice 2016, assorti d'une option pour paiement en actions nouvelles pour 50% de ce montant.

L'option pour le paiement de 50% du dividende en actions, ouverte le 12 mai, s'est clôturée le 2 juin 2017. Cette opération s'est traduite par la création de 1 722 895 actions ordinaires nouvelles Edenred (représentant 0.74% du capital social) dont le règlement-livraison et l'admission sur le marché Euronext Paris a eu lieu le 15 juin 2017.



Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1^{er} janvier 2017, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social d'Edenred. A l'issue de l'opération, le capital social était ainsi composé de 235 402 740 actions.

Le dividende total en numéraire s'élève à 109 millions d'euros, et a été versé le 15 juin 2017. Cela correspond à 50% du dividende versé automatiquement en numéraire (soit 74 millions d'euros) et 35 millions d'euros versés aux actionnaires n'ayant pas retenu l'option du paiement en actions.

3.4 . EMISSION OBLIGATAIRE DE 500 MILLIONS D'EUROS

Le 30 mars 2017, le Groupe a placé une émission obligataire pour un montant de 500 millions d'euros, d'une durée de 10 ans, assortie d'un coupon de 1,875%.

Cette nouvelle obligation a permis notamment de financer le remboursement de l'obligation de 510 millions d'euros (coupon de 3,625%) à échéance octobre 2017.

Le groupe a augmenté significativement la maturité moyenne de sa dette 6.0 ans contre 4,4 ans à fin décembre 2016, et réduit le coût moyen de la dette à 1,8% contre 2,5% à fin décembre 2016.

Le groupe dispose d'un profil de dette particulièrement équilibré, sans échéance majeure avant 2025.

3.5 . EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Acquisition de Timex Card

Le 12 janvier 2018, Edenred a annoncé l'acquisition, via sa filiale UTA, de 51% de Timex Card, son distributeur en Pologne, également présent en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Ukraine. Parallèlement, UTA s'implante en propre en Bulgarie.

NOTE 4 : ACTIVITE OPERATIONNELLE

4.1 . SECTEURS OPERATIONNELS



La norme IFRS 8 requiert de présenter l'information financière regroupée par « secteurs opérationnels ». Les secteurs opérationnels doivent refléter les regroupements effectués par « le principal décideur opérationnel » lorsqu'il alloue les ressources et analyse les performances de l'ensemble consolidé.

Outre les aspects de similarité des caractéristiques économiques à long terme, la norme IFRS 8 exige également que les 5 autres critères de regroupement suivants soient remplis :

- a) la nature des produits et services ;
- b) la nature des procédés de fabrication ;
- c) le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés leurs produits et services ;
- d) les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir leurs services ; et
- e) s'il y a lieu, la nature de l'environnement réglementaire, par exemple, la banque, l'assurance ou les services publics.

Principal décideur opérationnel



Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Président-directeur général assisté du Comité exécutif (ou « Direction générale »). En effet, la Direction générale affecte les ressources aux différents secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction générale se basent sur le reporting interne du Groupe. Ce reporting interne présente des données au niveau pays. En effet l'activité Edenred est multi-locale avec des décisions opérationnelles prises au niveau des zones géographiques homogènes.

Dans le reporting interne du Groupe, les données au niveau pays sont regroupées en quatre zones géographiques opérationnelles :

- la France ;
- l'Europe hors France ;
- l'Amérique latine ;
- le Reste du Monde.

Hormis la France, les secteurs présentés sont donc des regroupements de secteurs opérationnels.

Regroupements



Les regroupements « Europe hors France » et « Amérique latine » respectent chacun l'ensemble des critères énoncés ci-dessus.

Le secteur « Reste du Monde » comprend quant à lui les pays hors secteurs « France », « Europe hors France » et « Amérique latine ».

Enfin, les « Holdings et autres » regroupent la holding Edenred S.A., les sièges régionaux et les sociétés n'ayant pas d'activités opérationnelles.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

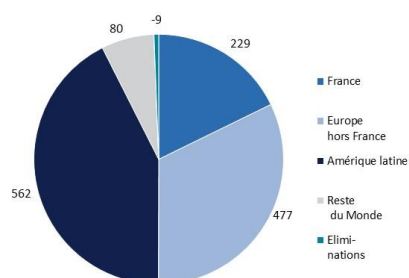


Présentation condensée des données financières

Résultat (en millions d'euros)

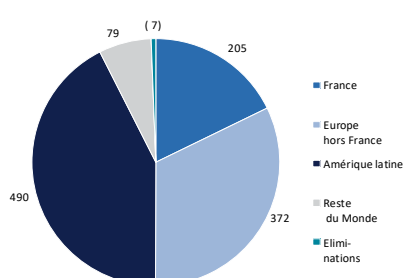


Chiffre d'affaires des secteurs opérationnels (avec chiffre d'affaires intersecteurs)



2017

TOTAL : 1 339

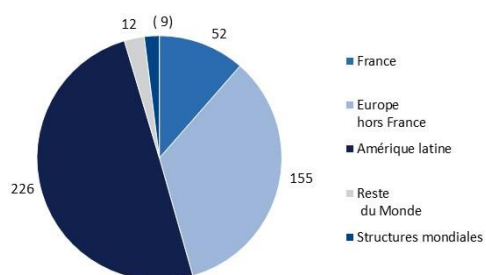


2016

TOTAL : 1 139

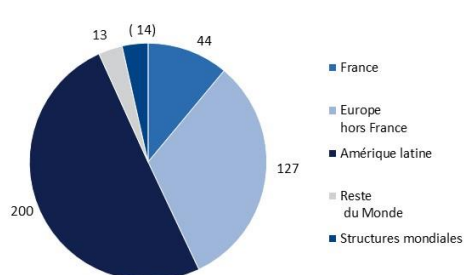


Résultat d'exploitation avant autres charges et produits



2017

TOTAL : 437



2016

TOTAL : 370

Bilan



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	Décembre 2017
Goodwill	156	353	448	37	-	994
Immobilisations incorporelles	68	178	162	10	15	433
Immobilisations corporelles	4	23	16	2	1	46
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	4	63	6	2	28	103
Actifs d'impôts différés	2	16	11	2	26	57
Actif non courant	234	633	643	53	70	1 633
Actif courant	1 006	1 476	1 604	192	392	4 670
TOTAL ACTIF	1 240	2 109	2 247	245	462	6 303
Capitaux propres et intérêts minoritaires	248	543	708	60	(2 846)	(1 287)
Passif non courant	13	101	126	3	1 716	1 959
Passif courant	979	1 465	1 413	182	1 592	5 631
TOTAL PASSIF	1 240	2 109	2 247	245	462	6 303

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	Décembre 2016
Goodwill	142	187	524	51	-	904
Immobilisations incorporelles	60	39	187	11	16	313
Immobilisations corporelles	3	11	20	3	1	38
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	1	152	7	3	29	192
Actifs d'impôts différés	3	19	22	1	24	69
Actif non courant	209	408	760	69	70	1 516
Actif courant	930	823	1 663	201	499	4 116
TOTAL ACTIF	1 139	1 231	2 423	270	569	5 632
Capitaux propres et intérêts minoritaires	225	604	772	78	(2 840)	(1 161)
Passif non courant	17	80	228	4	1 247	1 576
Passif courant	897	547	1 423	188	2 162	5 217
TOTAL PASSIF	1 139	1 231	2 423	270	569	5 632

4.2 . CHIFFRE D'AFFAIRES



Comme expliqué dans la note 14.5 – Glossaire, la croissance organique correspond aux données comparables, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.



Les variations entre 2017 et 2016 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
Chiffre d'affaires opérationnel	1 272	1 073	+97	+9.1%	+102	+9.6%	+0	+0.0%	+199	+18.6%
Chiffre d'affaires financier	67	66	+0	+0.0%	+1	+0.9%	+0	+0.2%	+1	+1.1%
CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE	1 339	1 139	+97	+8.6%	+103	+9.1%	+0	+0.0%	+200	+17.6%



Présentation des secteurs opérationnels par indicateur

Variation du chiffre d'affaires



Chiffre d'affaires total

Le chiffre d'affaires total est composé du chiffre d'affaires opérationnel et du chiffre d'affaires financier.



En application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », le chiffre d'affaires opérationnel correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés intégrées globalement.

Conformément à la norme IAS 18, l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Le chiffre d'affaires opérationnel est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que les produits peuvent être évalués de manière fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à sa recouvrabilité.



(en millions d'euros)

	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	TOTAL
Chiffre d'affaires total 2017	229	468	562	80	-	1 339
Chiffre d'affaires total 2016	205	365	490	79	-	1 139
Variation	24	103	72	1	-	200
% de variation en publié	+11.8%	+28.4%	+15.3%	+1.1%	-	+17.6%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+24	+32	+33	+8	-	+97
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	11.5%	8.9%	6.9%	9.7%	0.0%	8.6%



Chiffre d'affaires opérationnel

Les variations entre 2017 et 2016 du chiffre d'affaires opérationnel se détaillent comme suit :

	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	TOTAL
Chiffre d'affaires opérationnel 2017	219	454	524	75	-	1 272
Chiffre d'affaires opérationnel 2016	195	348	456	74	-	1 073
Variation	24	106	68	1	-	199
% de variation en publié	+12.6%	+30.5%	+14.9%	+0.9%	-	+18.6%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+24	+35	+31	+7	-	+97
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	12.6%	11.0%	6.8%	8.9%	0.0%	9.1%



Le chiffre d'affaires financier correspond aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés, et
- la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Le chiffre d'affaires financier représente des produits d'exploitation de ce métier et, cumulé avec le chiffre d'affaires opérationnel, forme le chiffre d'affaires total du Groupe.



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	TOTAL
Chiffre d'affaires financier 2017	10	14	38	5	-	67
Chiffre d'affaires financier 2016	10	17	34	5	-	66
Variation	+0	(3)	+4	+0	-	+1
% de variation en publié	(9.5)%	(16.2)%	+12.4%	+3.6%	-	+1.1%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(1)	(3)	+3	+1	-	+0
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+9.5%	+15.0%	+7.1%	+22.7%	-	+0.0%

4.3 . CHARGES D'EXPLOITATION



(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016
Coûts de personnel	(397)	(341)
Coûts des ventes	(157)	(139)
Taxes d'exploitation	(43)	(38)
Loyers	(21)	(21)
Autres charges d'exploitation	(211)	(173)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)	(829)	(712)

(1) Au 31 décembre 2017, les charges d'exploitation sont impactées à hauteur de 4 millions d'euros par l'effet change et (76) millions d'euros d'effet de périmètre, en comparaison avec l'exercice 2016.

Les autres charges d'exploitation sont principalement constituées d'honoraires, de dépenses de marketing et publicité, des dotations/reprises de provision pour actif circulant, de frais de développement et dépenses informatiques.

4.4 . RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS



La variation entre 2017 et 2016 de l'activité du Groupe se détaille comme suit :

	Δ Décembre 2017 / Décembre 2016									
	Décembre 2017	Décembre 2016	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
(en millions d'euros)										
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS	437	370	+49	+13.1%	+15	+4.2%	+3	+0.8%	+67	+18.1%



La présentation du résultat d'exploitation avant autres charges et produits par secteur opérationnel est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Europe					Holdings et autres	TOTAL
	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde			
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits 2017	52	155	226	13	(9)	437	
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits 2016	44	127	200	13	(14)	370	
Variation	+8	+28	+26	+0	+5	+67	
% de variation en publié	+18.2%	+22.0%	+12.9%	+3.9%	(33.8)%	+18.1%	
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+9	+17	+10	+3	+10	+49	
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+20.7%	+13.2%	+4.7%	+28.3%	(70.6)%	+13.1%	

4.5 . VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DES FONDS A REMBOURSER



Les fonds à rembourser correspondent à la valeur faciale des titres en circulation et aux fonds chargés sur les cartes non encore remboursés aux commerçants. Ils résultent de multiples transactions :

- d'une part, avec les clients pour lesquels les titres sont émis ou les cartes chargées, en contrepartie d'un encaissement comptabilisé soit en trésorerie disponible, soit, selon les réglementations applicables, en fonds réservés principalement en France, au Royaume-Uni, et en Roumanie ;
- et d'autre part, avec les commerçants qui sont remboursés par Edenred des titres ou cartes utilisés par les salariés utilisateurs, dans leur établissement.

Compte tenu de la nature des activités Edenred, les éléments du besoin en fonds de roulement principalement suivis sont les fonds à rembourser et les fonds réservés. Ces deux agrégats sont des indicateurs clefs dans la gestion de l'activité.

Les fonds à rembourser sont comptabilisés en passif courant.

(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016	Variation
Stocks (nets)	24	24	-
Clients (nets)	1 712	1 415	297
Autres tiers actifs (nets)	367	302	65
BFR Actif	2 103	1 741	362
Fournisseurs	177	142	35
Autres tiers passifs	284	229	55
Fonds à rembourser	4 749	4 182	567
BFR Passif	5 210	4 553	657
BFR NET NEGATIF	3 107	2 812	295
Dettes d'IS	8	13	(5)
BFR NET NEGATIF (yc dettes d'IS)	3 115	2 825	290

(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016
BFR net de début de période	2 812	2 554
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	293	215
Éléments de BFR inclus dans les investissements de développement	106	57
Éléments de BFR inclus dans les cessions	(9)	-
Dépréciations	5	16
Différence de conversion	(94)	(24)
Reclassements vers les autres postes du bilan	(6)	(6)
Variation nette de BFR	295	258
BFR NET DE FIN DE PERIODE	3 107	2 812

(1) Cf. tableau des flux de trésorerie consolidés 1.4

4.6 . VARIATION DES FONDS RESERVES



Les fonds réservés sont représentatifs de la valeur faciale des titres de services en circulation soumis à des réglementations particulières dans certains pays (notamment en France pour les produits *Ticket Restaurant®* et *Ticket CESU*, au Royaume-Uni et en Roumanie). En particulier, ces fonds font l'objet de restrictions quant à leur utilisation et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils restent la propriété d'Edenred et sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération.

Les fonds réservés correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (691 millions d'euros), au Royaume-Uni (301 millions d'euros), en Roumanie (62 millions d'euros), aux Etats-Unis (31 millions d'euros), en Italie (17 millions d'euros), en Uruguay (11 millions d'euros) et en Bulgarie (7 millions d'euros).

Le dossier d'agrément de nos sociétés au Brésil, auprès de la Banque Centrale brésilienne (« BACEN ») est en cours de validation. Dès l'homologation attendue en 2018, la réglementation BACEN va rendre obligatoire le reclassement, en fonds réservés, d'une partie du float utilisateur de l'activité « Avantages aux salariés ». Cette ségrégation des fonds sera 80% en 2018 et 100% en 2019. Ce dossier d'agrément n'a aucun impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2017.



(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016
Fonds réservés de début de période	(942)	(858)
Variation de la période en données comparables (1)	(204)	(104)
Autres variations	4	(3)
Différence de conversion	15	23
Variation nette des Fonds réservés	(185)	(84)
FONDS RESERVES DE FIN DE PERIODE	(1 127)	(942)

(1) Cf. tableau des flux de trésorerie consolidés 1.4

4.7 . COMPTES DE TIERS ACTIFS ET PASSIFS

Comptes clients



Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur à la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant des pertes de valeur l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues est considérée non recouvrable.



(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016
Valeurs brutes	1 783	1 478
Dépréciations	(71)	(63)
VALEURS NETTES DES COMPTES CLIENTS	1 712	1 415

Détail des stocks et autres tiers actifs



Principe de comptabilisation des stocks

Les stocks, conformément à la norme IAS 2 « Stocks », sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.



Pour Edenred, les stocks se composent principalement de cartes et de papier pour impression des titres.



(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016
Stocks	24	24
TVA à récupérer	85	32
Créances vis à vis du personnel et des organismes sociaux	4	5
Créances d'impôts et taxes	35	12
Autres débiteurs	226	247
Charges constatées d'avance	18	15
VALEURS BRUTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	392	335
Dépréciations	(1)	(9)
VALEURS NETTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	391	326

Détail des autres tiers passifs



(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016
TVA à payer	35	34
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	71	70
Dettes d'impôts et taxes (hors IS)	12	15
Produits constatés d'avance	28	23
Autres créanciers	138	87
Total autres tiers passifs	284	229
Dettes d'IS	8	13
VALEURS DES AUTRES TIERS PASSIFS	292	242

NOTE 5 : ACTIFS NON COURANTS

5.1 . GOODWILL



A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs éventuels) acquis et à l'allocation du prix d'acquisition. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise.

Goodwill positif

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Les goodwill sont généralement représentatifs de la présence de synergies et d'autres avantages attendus résultant du rachat des entités acquises et qui n'ont pas été reconnus comme des actifs séparés en IFRS.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises », applicables aux regroupements d'entreprises réalisés à partir du 1^{er} janvier 2010, le Groupe est amené à choisir, pour chaque prise de contrôle partielle, de comptabiliser le goodwill soit sur une base de 100% soit sur la base du pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). Dans le cadre d'une comptabilisation du goodwill sur une base de 100%, un goodwill attribuable aux minoritaires est alors comptabilisé.

Le goodwill provenant de l'investissement dans une entreprise dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément au bilan.

Les goodwill positifs ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat est irréversible.

Goodwill négatif

Le goodwill négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition sur le coût d'acquisition.

Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
Valeurs brutes	1 158	1 063
Amortissements cumulés et dépréciations	(164)	(159)
TOTAL EN VALEUR NETTE	994	904

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
Brésil (y compris Repom et Embratec)	397	472
UTA*	148	-
France (Ticket Cadeaux)	92	92
France ProwebCE	49	49
Mexique	40	44
Italie	46	46
Royaume-Uni (y compris Prepay Technologies)	44	45
Roumanie	31	32
Slovaquie	21	-
Japon	11	20
Finlande	19	19
Suède	18	18
France Moneo Resto	14	-
Etats-Unis	13	15
République Tchèque	13	12
Dubaï	8	9
Portugal	6	6
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	24	25
TOTAL EN VALEUR NETTE	994	904

* : un goodwill de 93 millions d'euros était comptabilisé sur la ligne « Participations des titres mis en équivalence » au 31 décembre 2016 (Cf Note 5.4 « Participations mises en équivalence »).

La variation des Goodwill nets sur la période considérée s'analyse comme suit :



<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
VALEUR NETTE EN DEBUT DE PERIODE	904	575
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre	174	265
. Allemagne (acquisition UTA) (1)	148	-
. Slovaquie (acquisition VASA) (1)	21	-
. France (acquisition Moneo Resto) (1)	14	-
. Nicaragua (intégration Nectar technology) (2)	3	-
. Brésil (intégration Embratec) (1)	(13)	261
. France (intégration LCCC)	-	1
. Autres acquisitions	1	3
Cessions de l'exercice	-	-
Dépréciations (3)	(11)	-
Différence de conversion	(73)	64
VALEUR NETTE EN FIN DE PERIODE	994	904

(1) Cf Note 2 – « Acquisitions, développements et cessions ».

(2) Nectar Technology est une société acquise à hauteur de 51% en 2016 mais consolidée pour la première fois au 1^{er} janvier 2017

(3) Cf Note 5.5 – « Tests de dépréciation » et Note 10.1 – « Autres charges et produits »

5.2 . IMMOBILISATIONS INCORPORELLES



Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les dépenses encourues au titre des projets internes sont distinguées selon qu'elles sont encourues lors de la phase de recherche ou lors de la phase de développement. Cette distinction est essentielle car elle conditionne leur traitement comptable.

Pour un projet interne, la recherche constitue la phase d'investigation préalable à l'application commerciale qui constitue la phase de développement.

Les dépenses encourues lors de la phase de recherche d'un projet interne ne sont pas immobilisées et sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont analysées afin de déterminer leur caractère capitalisable. Si les six critères définis par IAS 38.57 sont remplis simultanément, alors les dépenses sont capitalisées et amorties, selon la durée de la classe d'immobilisation auxquelles elles sont rattachées. A défaut, ces dépenses constituent des charges enregistrées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent.

Pour rappel les six critères d'IAS 38.57 à réunir afin qu'une capitalisation de charges soit possible sont les suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et
- sa capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.



Le Groupe a considéré ses marques principales comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (logiciels acquis ou générés en interne, licences et listes clients) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :



- licences : durée de la licence ;
- listes clients : entre 3 et 18 ans ;
- logiciels : entre 2 et 7 ans.



La valeur des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisées à l'occasion d'une première intégration repose notamment sur des travaux d'experts indépendants, fondés sur des critères propres à chaque secteur d'activité, permettant leur suivi ultérieur. Les marques identifiables sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte à la fois de leur notoriété et de la rentabilité qu'elles génèrent. Les listes clients sont quant à elles évaluées par reconstitution du coût de conquête de nouveaux clients.



Le Groupe ayant jugé qu'il n'existait pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle il s'attend à pouvoir utiliser ses marques, celles-ci ont été considérées, dans la plupart des cas, comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
VALEURS BRUTES		
Marque Kadéos	19	19
Autres marques	47	25
Listes clients	338	232
Licences, logiciels	301	258
Autres immobilisations incorporelles	76	73
TOTAL VALEURS BRUTES	781	607
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR		
Marques	(10)	(10)
Listes clients	(92)	(78)
Licences, logiciels	(202)	(163)
Autres immobilisations incorporelles	(44)	(43)
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR CUMULES	(348)	(294)
VALEURS NETTES	433	313

Les autres immobilisations incorporelles concernent notamment des immobilisations en cours dans le cadre de projet de développement de plateformes IT.



Tableau de variation des immobilisations incorporelles :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	313	182
Entrées de périmètre (*)	146	118
Immobilisations générées en interne	39	29
Acquisitions	26	15
Dotations aux amortissements	(57)	(42)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(9)	(12)
Cessions	-	-
Différence de conversion	(26)	23
Reclassements	1	-
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	433	313

(*) : dont 120 millions d'euros en liste clients (UTA et VASA) et 23 millions de marques UTA (cf Note 2 – « Acquisitions, développements et cessions »).



La valeur nette comptable des principales immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont les suivantes :

(en millions d'€)	Décembre 2017	Décembre 2016
Marque UTA	23	-
Marque Kadéos	19	19
Marque Rikskuponger	3	3
Marque Prepay	2	2

5.3 . IMMOBILISATIONS CORPORELLES



Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence dès leur mise en service.

Conformément à la norme IAS 40 « Immeubles de placement », les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi. Les immeubles de placement sont enregistrés pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :



- agencements : entre 5 et 15 ans ;
- matériels et mobiliers : entre 4 et 7 ans.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité. Les constructions sont amorties sur un maximum de 40 années. Les autres composants sont amortis sur les mêmes durées que les autres immobilisations corporelles du Groupe.



(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016
Terrains	2	0
Constructions	14	4
Agencements	27	27
Matériels et mobiliers	127	116
Immobilisations en cours	1	1
VALEUR BRUTE	171	148

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
Constructions	(6)	(1)
Agencements	(18)	(17)
Matériels et mobiliers	(101)	(92)
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	(125)	(110)
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	(125)	(110)

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
Terrains	2	-
Constructions	8	3
Agencements	9	10
Matériels et mobiliers	26	24
Immobilisations en cours	1	1
VALEUR NETTE	46	38



La variation des immobilisations nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	38	37
Entrées de périmètre	13	7
Investissements	17	14
Cessions	(1)	(1)
Dotations aux amortissements	(16)	(14)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(1)	(1)
Différence de conversion	(4)	(4)
Autres reclassements	-	-
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	46	38

5.4 . PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE



Conformément à la norme IFRS 12 «Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités», une entité doit fournir des informations relatives aux participations afin de permettre au lecteur d'évaluer :

- (a) la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui leur sont associés ;
- (b) les incidences de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

Comme indiqué dans IAS 28.R, avoir une influence notable sur une entité consiste à avoir le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de cette dernière, sans toutefois exercer un contrôle (cas des intégrations globales) ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Au 31 décembre 2016, les participations dans les sociétés mises en équivalence étaient essentiellement composées du groupe UTA. Au 31 décembre 2017, les participations dans les sociétés mises en équivalence sont principalement composées des sociétés AGES (AGES Maut System GmbH & Co KG and Ages International GmbH & Co KG) et MSC (MercedesService Card Beteteiligungs GmbH et MercedesService Card GmbH & Co KG), qui étaient elles-mêmes incluses dans le groupe UTA au 31 décembre 2016.

Impact au compte de résultat :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
Résultat des sociétés mises en équivalence	11	9
Total résultat des sociétés mises en équivalence	11	9

Impact au bilan :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
Ecart d'acquisition	-	93
Participation dans les sociétés mises en équivalence	62	58
Total Participation dans les sociétés mises en équivalence	62	151

Variation des participations dans les sociétés mises en équivalence :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
Participation dans les sociétés mises en équivalence de début de période	151	150
Acquisitions de participations mises en équivalence	-	-
Passage d'UTA en intégration globale	(151)	-
Intégration d'AGES et MSC (dans le sous-consolidation d'UTA en 2016) en mises en équivalence	62	-
Résultat des sociétés mises en équivalence	11	9
Dividendes reçus de participations mises en équivalence d'UTA	-	(8)
Dividendes reçus de participations mises en équivalence d'AGES et MSC	(11)	-
Participation dans les sociétés mises en équivalence de fin de période	62	151

AGES (Ages Maut System Gmbh&Co KG and Ages International Gmbh & Co KG)

Les données réelles 2017 ne sont pas disponibles à la date de l'arrêté des comptes du Groupe, aucune donnée bilancielle n'est donc présentée. Le compte de résultat correspond à 9 mois de réel et 3 mois d'estimé.

Les données sont présentées à 100%.

Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	2017
Chiffre d'affaires	160
Résultat d'exploitation av ant autres charges et produits	47
Résultat av ant impôt	42
Résultat net	32

MSC (MercedesService Card Beteiligungs Gmbh et MercedesService Card Gmbh & Co KG)

Les données réelles ne sont pas disponibles à la date de l'arrêté des comptes du Groupe, aucune donnée bilancielle n'est donc présentée. Le compte de résultat correspond à 10 mois de réel et 2 mois d'estimé.

Les données sont présentées à 100%.

Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	2017
Chiffre d'affaires	9
Résultat d'exploitation av ant autres charges et produits	5
Résultat av ant impôt	5
Résultat net	5

5.5 . TESTS DE DEPRECIATION



Valeur recouvrable des immobilisations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwill*, les immobilisations incorporelles, corporelles et les immeubles de placement font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum une fois par an pour les immobilisations à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux *goodwill* et aux marques).

Reprises des dépréciations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'Actifs », les dépréciations des *goodwill* sont irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie telles que les marques sont, quant à elles, réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Unités Génératrices de Trésorerie

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Tous les actifs incorporels, y compris les *goodwill* et les actifs corporels, sont alloués à des UGT.

Les indices de perte de valeur sont les suivants pour les UGT actifs :



- baisse de 15% du chiffre d'affaires opérationnel à périmètre et change constants ; ou
- baisse de 20% de l'excédent brut à périmètre et change constants ; ou
- tout événement ou modification d'environnement de marché indiquant un risque de perte de valeur.

Les UGT sont identifiées par pays. Pour les pays les plus significatifs, elles sont définies par famille de solutions (Avantages aux salariés, Solutions de mobilité professionnelle et Motivation & Récompenses) dès lors qu'il s'agit d'une activité bien distincte comportant des équipes commerciales et des portefeuilles clients distincts.

Méthodes de détermination de la valeur recouvrable

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'UGT avec sa valeur recouvrable.

La valeur nette comptable correspond à la valeur nette comptable des capitaux engagés.

Chez Edenred, elle se décompose ainsi :



- *goodwill*
- immobilisations corporelles et incorporelles
- BFR hors *float* y compris dette d'IS

Le *float* correspond au besoin en fonds de roulement d'exploitation, soit les titres de services à rembourser diminués des créances clients.

La méthode consiste dans un premier temps à calculer la juste valeur (cf. ci-dessous) et la comparer à la valeur nette comptable. Le Groupe considère qu'un écart supérieur à 20% entre la juste valeur et la valeur nette comptable est synonyme d'une perte de valeur potentielle. Lorsqu'une perte de valeur est identifiée selon cette méthode ou en cas de modification des circonstances économiques du pays ou propres à l'activité locale, un test fondé sur les flux futurs de trésorerie est effectué afin de déterminer la perte de valeur potentielle par comparaison avec la valeur nette comptable.



La méthodologie appliquée est la suivante :

Etape 1 : Juste valeur diminuée du coût des ventes	Etape2* : Valeur d'utilité
<p>Multiple de l'excédent brut d'exploitation: Ce procédé est une méthode de reconstitution de la juste valeur diminuée des coûts de vente et permet d'approcher au mieux la valeur de réalisation d'une UGT en cas de mise en vente. Cette méthode consiste à calculer l'EBITDA moyen des deux dernières années réalisé par l'UGT puis à lui appliquer un multiple en fonction de la situation géographique du pays ainsi que du risque spécifique au pays. Les multiples retenus correspondent à des moyennes de transactions ayant eu lieu sur le marché et dans une fourchette comparable aux multiples de valorisation du groupe Edenred. En cas d'identification d'une perte de valeur potentielle, un test sur les flux futurs de trésorerie est alors réalisé (Etape 2).</p>	<p>Valeur fondée sur un test de flux de trésorerie actualisés: Les projections utilisés sont conformes aux plans d'affaires validés en interne. Le taux retenu en 2017 pour l'actualisation des flux futurs est le WACC (Weighted Average Cost of Capital) du Groupe, décliné par pays et par types d'activités. Le taux de croissance à l'infini est lui, adapté, en fonction de l'évolution économique de chacun des pays.</p>

* Effectuée dans deux cas :

- si la première méthode a montré des signes de perte de valeur ;
- si la filiale ou le pays présente des circonstances économiques particulières.

A l'issue de ce test, si cette évaluation met en évidence une dépréciation à comptabiliser, celle-ci est égale à la différence entre la valeur nette comptable des capitaux engagés et la valeur d'utilité de l'UGT testée. La dépréciation est constatée dans le poste « Autres charges et produits » et est irréversible.

Les UGT suivantes ont fait l'objet de test selon la valeur d'utilité au cours de l'exercice 2017 :



Brésil (Ticket Servicios, Ticket Log, Repom & Accentiv), Royaume-Uni (Edenred UK & Prepay Technologies), Japon, Colombie, Portugal, Malaisie, Russie et Inde.

Les UGT suivantes ont fait l'objet de test selon la valeur d'utilité au cours de l'exercice 2016 :

Brésil (Repom), Royaume-Uni (Prepay Technologies), la Finlande, la Suède, le Japon, la Colombie, le Portugal, la Malaisie, la Russie, Dubaï et l'Inde.

Les risques potentiels induits par le Brexit et la crise politico-économique brésilienne ont été pris en compte dans le cadre de la réalisation des tests de juste valeur et de valeur d'utilité effectués au 31 décembre 2017.

Pertes de valeurs comptabilisées

Les pertes de valeur cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels s'élèvent à (215) millions d'euros au 31 décembre 2017, contre (202) millions d'euros au 31 décembre 2016. Une perte de valeur de (11) millions d'euros a été comptabilisée sur l'exercice 2017 sur les *goodwill*, dont (7) millions d'euros sur le *goodwill* du Japon, et (4) millions d'euros sur le *goodwill* de l'Inde (cf. Note 10.1).

Les actifs corporels et incorporels des UGT concernées par les pertes de valeur cumulées se détaillent comme suit :

	Décembre 2017				Décembre 2016			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
(en millions d'euros)								
Goodwill	1 158	-	(164)	994	1 063	-	(159)	904
Marques	66	-	(10)	56	44	-	(10)	34
Listes clients	338	(71)	(21)	246	232	(57)	(21)	154
Autres immobilisations incorporelles	377	(222)	(24)	131	331	(189)	(17)	125
Immobilisations corporelles	171	(125)	-	46	148	(110)	-	38
TOTAL	2 110	(418)	(219)	1 473	1 818	(356)	(207)	1 255

Hypothèses clés



En 2017, le taux d'actualisation fondé sur le WACC (*Weighted Average Cost of Capital*) s'élève en moyenne à 9,2% pour le Groupe (9,3% en 2016).



	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	2017	2016	2017 *	2016
Europe hors France	7.9% - 14.3%	7,1%-10,1%	1.8% - 4.0%	1,8%-4,0%
Amérique latine	12.6% - 14.6%	13%-18,1%	3.0% - 4.5%	3,0%-4,5%
Reste du Monde	6.7% - 13.6%	10,5%-14,9%	1.6% - 5.0%	1,2%-4,9%

(*) Source : prévision d'inflation du FMI pour 2022

Analyses de sensibilité

Sensibilité aux taux



	Décembre 2017							
	Sensibilité au WACC				Sensibilité au taux de croissance à l'infini			
	+100 bp	+50 bp	-50 bp	-100 bp	-100 bp	-50 bp	+50 bp	+100 bp
(en millions d'euros)								
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe hors France	(1)	(0)	-	-	(0)	(0)	-	-
Amérique latine	-	-	-	-	-	-	-	-
Reste du Monde	(4)	(2)	3	6	(3)	(1)	2	4

Décembre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Sensibilité au WACC				Sensibilité au taux de croissance à l'infini			
	+100 bp	+50 bp	-50 bp	-100 bp	-100 bp	-50 bp	+50 bp	+100 bp
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe hors France	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-	-	-	-	-
Reste du Monde	(1)	(0)	-	-	(0)	-	-	-

Au 31 décembre 2017, les variations du WACC (*Weighted Average Cost of Capital*) et de taux de croissance à l'infini auraient sur les zones Europe hors France et Reste du Monde les impacts suivants :

Concernant les taux d'actualisation, les impacts sur le montant de la perte à comptabiliser seraient les suivants :

- Une hausse de 50 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser, de moins d'1 million d'euros pour la zone Europe hors France et d'environ 2 millions d'euros pour la zone Reste du Monde,
- Une hausse de 100 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser, de moins d'1 million d'euros pour la zone Europe hors France et d'environ 4 millions d'euros pour la zone Reste du Monde.

Concernant les taux de croissance à l'infini, les impacts sur le montant de la perte à comptabiliser seraient les suivants:

- Une hausse de 50 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser, de moins d'1 million d'euros pour la zone Europe hors France et d'environ 2 million pour la zone Reste du Monde,
- Une hausse de 100 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser de moins d'1 million d'euros pour la zone Europe hors France et environ 3 millions d'euros pour la zone Reste du Monde.

Sensibilité aux hypothèses de croissance



Décembre 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Sensibilité à la croissance de l'activité				Sensibilité au taux de marge			
	-10%	+10%	-100 bp	+100 bp	-100 bp	+100 bp	-100 bp	+100 bp
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe hors France	(0)	-	-	-	(0)	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-	-	-	-	-
Reste du Monde	(2)	-	2	-	(2)	-	2	-

La croissance de l'activité est mesurée par la croissance en données comparables du volume d'affaires. Le taux de marge correspond au rapport entre résultat d'exploitation courant hors amortissements, provisions et dépréciations et chiffre d'affaires opérationnel.

Au 31 Décembre 2017, une diminution de 10% du volume d'affaires aurait augmenté d'un montant d'environ 2 millions d'euros la perte de valeur à comptabiliser.

Au 31 décembre 2017, une diminution de 100 points de base du taux marge aurait augmenté d'un montant d'environ 2 millions d'euros la perte de valeur à comptabiliser.

5.6 . DETAIL DES AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATION



Les amortissements, provisions et dépréciations reflètent les coûts de détention opérationnels des actifs en propriété, ainsi que les amortissements liés à la réévaluation à la juste valeur des actifs réalisés dans le cadre de regroupements d'entreprises.

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
Amortissements	(73)	(57)
Provisions et dépréciations sur actifs non courants	-	-
TOTAL	(73)	(57)

La variation du poste Amortissements entre 2016 et 2017 est principalement expliquée par l'intégration d'UTA dans le périmètre de consolidation (cf Note 2 – Acquisitions, développements et cessions). Les montants d'amortissement liés à la réévaluation à la juste valeur des actifs comprennent principalement (6) millions d'euros sur UTA et (8) millions d'euros sur Embratec.

NOTE 6 : ELEMENTS FINANCIERS

6.1 . RESULTAT FINANCIER



Le résultat financier comprend :

- les charges ou produits d'intérêts sur les emprunts, les autres passifs financiers et les prêts et créances ;
- le résultat de change sur opérations financières ;
- les dotations / reprises de provisions financières.



(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016
Coût de l'endettement brut	(65)	(53)
Effet des instruments de couverture	20	13
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	8	-
Coût de l'endettement net	(37)	(40)
Gains (Perfes) sur écarts de change	2	(2)
Autres produits financiers	1	3
Autres charges financières	(16)	(19)
RESULTAT FINANCIER	(50)	(58)

Les effets des instruments de couverture correspondent aux charges et produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêts comme présentés en Note 6.7 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

Les postes des autres produits financiers et autres charges financières sont principalement constitués de frais bancaires, d'agios et d'intérêts divers, de charges à répartir et de primes d'émission d'emprunt et de dépréciations à caractère financier.

6.2 . ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS



Les actifs financiers non courants sont classés dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et leur juste valeur est évaluée à la clôture. Si l'évaluation peut être effectuée de façon fiable, la juste valeur est comptabilisée par capitaux propres.

Dans le cas où la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les actifs financiers sont maintenus au bilan à leur coût d'entrée, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transaction.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, la perte liée est comptabilisée en résultat. Elle est irréversible et ne peut être reprise.

(en millions d'euros)	Décembre 2017			Décembre 2016		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Titres de participations	34	(5)	29	30	(1)	29
Dépôts et cautionnements	10	-	10	9	-	9
Autres	2	-	2	3	-	3
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	46	(5)	41	42	(1)	41



6.3 . ACTIFS FINANCIERS COURANTS



L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque et seulement lorsque ce dernier devient une partie selon les dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39 :

Prêts et créances : comprend principalement les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêt si il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

Actifs détenus jusqu'à échéance : comprend principalement les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être détenus jusqu'à l'échéance. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs sont détenus jusqu'à échéance correspondant à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêt si il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

Pour ces deux catégories, la comptabilisation au coût amorti est équivalente à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais ou de coûts significatifs.



(en millions d'euros)

	Décembre 2017			Décembre 2016		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	3	(1)	2	4	-	4
Créances sur cessions d'actifs	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	41	-	41	45	-	45
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	44	(1)	43	49	-	49

Le poste des « Autres actifs financiers courants » est principalement constitué de prêts courants avec des contreparties externes classés dans la catégorie IAS 39 « Prêts et créances ».

Les instruments dérivés sont comptabilisés selon les principes de la norme IAS 39 « Instruments financiers ». Leur traitement comptable est détaillé dans la Note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

6.4 . TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE



Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Pour être classés dans le poste « Equivalents de trésorerie », les placements doivent respecter les critères de la norme IAS 7. Ces placements correspondent essentiellement à des dépôts à terme bancaires et à des comptes bancaires rémunérés sans risque en capital. Ils ont une échéance inférieure ou égale à trois mois lors de leur souscription et sont convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Autres placements de trésorerie

Le poste « Autres placements de trésorerie » comprend les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois et inférieure à un an. Bien que très liquides et peu sensibles aux risques de taux et de change, ces placements ne sont plus inclus dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie, conformément à la norme IAS 7. Le cas échéant, ce poste contient également les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie soumis à des réglementations spécifiques à certains pays (contrôle des changes, etc.).

Comptabilisation

Les éléments entrant dans les catégories « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont des actifs financiers comptabilisés selon les principes de la norme IAS 39 relative aux instruments financiers et de ses amendements.

Les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées sont comptabilisés dans la catégorie « Prêts et créances ». Lors de leur comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêt si il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

Les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être détenus jusqu'à l'échéance sont classés dans la catégorie « **Détenus jusqu'à l'échéance** ». Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs sont enregistrés à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêt si il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

Les parts de SICAV et de fonds commun de placement sont comptabilisées dans la catégorie « **Juste valeur par résultat** ». Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en compte de résultat.



Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont tous deux retenus dans le calcul de l'endettement net.



	Décembre 2017			Décembre 2016		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<i>(en millions d'euros)</i>						
Disponibilités	306	-	306	162	-	162
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	297	-	297	460	-	460
SICAV et FCP à moins de 3 mois	26	-	26	27	-	27
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	629	-	629	649	-	649
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	750	(3)	747	734	(3)	731
Obligations et titres de créances négociables	20	-	20	3	-	3
SICAV et FCP à plus de 3 mois	1	-	1	1	-	1
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	771	(3)	768	738	(3)	735
TOTAL TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	1 400	(3)	1 397	1 387	(3)	1 384

6.5 . DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS



Dettes financières

Les emprunts non bancaires (obligataires, placement privé format Schuldschein, ...) et les emprunts bancaires sous forme d'emprunt, de tirages de lignes de crédit et découverts bancaires portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti. Le coût amorti utilise la méthode du taux effectif d'intérêt incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.



(en millions d'euros)

	Décembre 2017			Décembre 2016		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts non bancaires	1 698	-	1 698	1 207	525	1 732
Emprunts bancaires	67	68	135	148	2	150
DETTES FINANCIERES	1 765	68	1 833	1 355	527	1 882
CONCOURS BANCAIRES	-	54	54	-	52	52
Dépôts et cautionnements	1	13	14	8	5	13
Engagements d'achat	14	209	223	40	3	43
Instruments dérivés	-	23	23	-	19	19
Autres	2	4	6	2	10	12
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	17	249	266	50	37	87
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 782	371	2 153	1 405	616	2 021

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.



Dettes financières

Emprunts non bancaires

Emprunts obligataires

Le Groupe a annoncé le 22 mars 2017 une émission obligataire publique pour un montant de 500 millions d'euros, d'une durée de 10 ans, assortie d'un coupon de 1,875%. Ce nouvel emprunt obligataire participera au financement des besoins généraux de l'entreprise et notamment de ses projets de croissance et a contribué également au remboursement de l'obligation de 510 millions d'euros (coupon de 3,625%) qui a échu en octobre 2017.

Au 31 décembre 2017, le Groupe présente un encours brut d'emprunts obligataires de 1 475 millions d'euros qui se ventile ainsi :

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
			10 ans
30/03/2017	500	1,875%	30/03/2027
			10 ans
10/03/2015	500	1,375%	10/03/2025
			7 ans
30/10/2013	250	2,625%	30/10/2020
			10 ans
23/05/2012	225	3,75%	23/05/2022
Encours brut emprunts obligataires	1 475		

Pour rappel, le montant de l'encours brut d'emprunts obligataires s'élevait à 1 485 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
			10 ans
10/03/2015	500	1,375%	10/03/2025
			7 ans
30/10/2013	250	2,625%	30/10/2020
			10 ans
23/05/2012	225	3,75%	23/05/2022
			7 ans
06/10/2010	510	3,625%	06/10/2017
Encours brut emprunts obligataires	1 485		


Autres emprunts non bancaires

Au 31 décembre 2017, le placement privé de 250 millions d'euros en financement Schuldschein présente différentes tranches en maturité et type de taux à l'émission pour un total se répartissant comme suit :

Taux		Montant en M€	Coupon	Échéance
Fixe	1,05%	45	5	29/06/2021
Variable	Euribor 6 mois * +105 bp	68	5	29/06/2021
Fixe	1,47%	32	7	29/06/2023
Variable	Euribor 6 mois * +130 bp	105	7	29/06/2023
Total de l'emprunt Schuldschein		250		

* Euribor 6 mois floor à 0%

Emprunts bancaires

 Une dette en reais brésiliens (BRL) pour financer les besoins généraux d'activité a été mise en place sur le premier semestre 2016 pour un total de 500 millions de reais (130 millions équivalent euros au taux de change de clôture du 31 décembre 2017), dont 250 millions à échéance juin 2018 et 250 millions à échéance mai 2019.

Le Groupe présente un encours d'emprunts bancaires de 135 millions d'euros au 31 décembre 2017, dont 500 millions en reais brésiliens (130 millions équivalent euros).

Ligne de crédit

Au 31 décembre 2017, Edenred disposait de 700 millions d'euros de ligne de crédit confirmée non utilisée avec une échéance juillet 2022. Cette ligne est destinée à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

La maturité du crédit syndiqué de 700 millions d'euros a été étendue le 6 juillet 2017 d'une nouvelle année par rapport à sa maturité actuelle au 21 juillet 2021 suite à l'exercice de l'option d'extension par Edenred auprès du pool des prêteurs. Chaque prêteur a accepté cette extension réaffirmant sa confiance auprès du Groupe. Cette nouvelle maturité de 5 ans offre une période de disponibilité jusqu'en juillet 2022.

Analyse par échéance – Valeurs comptables

Au 31 décembre 2017



(en millions d'euros)	2018	2019	2020	2021	2022	2023 et au-delà	Décembre 2017
Dettes et autres passifs financiers	371	84	254	112	239	1 093	2 153
Total	371	84	254	112	239	1 093	2 153

Au 31 décembre 2016



(en millions d'euros)	2017	2018	2019	2020	2021	2022 et au-delà	Déc 2016
Dettes et autres passifs financiers	616	83	97	266	113	846	2 021
Total	616	83	97	266	113	846	2 021

6.6 . ANALYSE DE L'ENDETTEMENT NET ET DE LA TRESORERIE NETTE



(en millions d'euros)

	Décembre 2017	Décembre 2016
Dettes financières non courantes	1 765	1 355
Autres passifs financiers non courants	17	50
Dettes financières courantes	68	527
Autres passifs financiers courants	249	37
Concours bancaires	54	52
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 153	2 021
Actifs financiers courants	(43)	(49)
Autres placements de trésorerie	(768)	(735)
Trésorerie & équivalents de trésorerie	(629)	(649)
TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	(1 440)	(1 433)
DETTE NETTE	713	588



(en millions d'euros)

	Décembre 2017	Décembre 2016
Dette nette début de période	588	637
Augmentation (diminution) des dettes financières non courantes	410	(121)
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers non courants	(33)	12
Diminution (augmentation) des autres placements de trésorerie	(33)	(257)
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, net des concours bancaires	22	(191)
Augmentation (diminution) des autres postes financiers	(241)	508
Augmentation (diminution) de la dette nette sur la période	125	(49)
DETTE NETTE FIN DE PERIODE	713	588

6.7 . INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ



Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités. Les risques couverts sont le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. L'intention d'utilisation de l'instrument dérivé détermine sa classification IFRS et a fortiori la comptabilisation des variations de juste valeur.

La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par Edenred sont qualifiés d'instruments de couverture. La comptabilité de couverture est applicable si et seulement si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies, à savoir :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

Instruments financiers qualifiés de couverture

Lorsque les instruments financiers dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont qualifiés :

- de couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ; ou
- de couverture de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie
<p>Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé.</p> <p>La variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en résultat de la période, symétriquement à la variation de l'élément couvert. Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la "part inefficace" de la couverture.</p>	<p>Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.</p> <p>La variation de juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée en capitaux propres pour la "part efficace" de la couverture et en résultat de la période pour la "part inefficace".</p> <p>Les montants accumulés dans les capitaux propres sont repris en résultat sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte le résultat.</p>

Dans le cadre de relations de couverture de flux de trésorerie, de la cession ou de l'échéance d'un instrument de couverture, ou dès lors qu'un instrument de couverture ne remplit plus les critères requis pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le montant accumulé dans les capitaux propres à cette date demeure dans les capitaux propres jusqu'à la date à laquelle la transaction prévue est finalement comptabilisée en résultat.

Lorsqu'il s'avère qu'une transaction prévue ne se produira pas, le montant des gains et pertes accumulés dans les capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat.

Autres instruments dérivés


Les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont classés dans la catégorie « Juste valeur par résultat ». Leurs variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Risque de taux : Analyse taux fixe / taux variable

1) Impact des couvertures

Avant couverture

Les dettes financières avant opérations de couverture se décomposent comme suit :




(en millions d'euros)	Décembre 2017			Décembre 2016		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe (1)	1 658	2.89%	90%	1 708	3.48%	91%
Dettes à taux variable	175	1.31%	10%	174	1.24%	9%
DETTES FINANCIERES	1 833	2.74%	100%	1 882	3.27%	100%

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 3,625%, 3,750%, 2,625% et 1,375% et 1,875%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360.

Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	Décembre 2017			Décembre 2016		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe	290	4.42%	16%	309	4.56%	16%
Dettes à taux variable	1 543	1.28%	84%	1 573	2.12%	84%
DETTES FINANCIERES	1 833	1.78%	100%	1 882	2.52%	100%

2) Couverture du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux est couvert par des swaps de taux receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable qui permettent de variabiliser la dette à taux fixe :

- swaps en couverture de la dette obligataire en Euro : notionnel de 1 432 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 1 507 millions d'euros et une juste valeur de 6 millions d'euros représentant un actif financier ;
- swaps en couverture de la dette bancaire en BRL : notionnel de 63 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 250 millions de reais brésiliens et une juste valeur de 4 millions d'euros représentant un actif financier ;
- swaps en couverture de placements en BRL : notionnel de 305 millions d'euros pour des placements sous-jacents de 1 210 millions de reais brésiliens et une juste valeur de 13 millions d'euros représentant un actif financier.

Ces swaps sont documentés dans le cadre de relations de couverture de juste valeur selon la norme IAS 39, à l'exception des swaps payeurs de taux fixe. Les impacts en compte de résultat sont non significatifs dans la mesure où le ratio d'efficacité est proche de 100%.

(en millions d'euros)	Montant notionnel	Juste valeur	2018	2019	2020	2021	2022 et au-delà
BRL : swaps receveur de taux fixe (1)	305	14	63	62			180
BRL : swaps payeurs de taux variable (2)	63	4		63			
EUR : swaps payeurs de taux fixe	50	(1)					50
EUR : swaps payeurs de taux variable	1 382	7			125		1 257
TOTAL	1 800	24	63	125	125	-	1 487

(1) 1 210 millions de reais brésiliens (BRL) équivalents à 305 millions d'euros

(2) 250 millions de reais brésiliens (BRL) équivalents à 63 millions d'euros.

3) Sensibilité au risque de taux

Edenred est soumis au risque de variation des taux d'intérêt sur son résultat compte tenu :



- des flux d'intérêts relatifs à l'endettement brut à taux variable, après effet des couvertures ;
- des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour la partie inefficace des relations de couverture.

L'analyse présentée est effectuée en retenant l'hypothèse que la dette financière brute et les notionnels d'instruments dérivés au 31 décembre 2017 restent identiques sur une année.

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt (principalement Euribor 3 mois) à la clôture aurait pour effet une hausse ou une baisse des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Résultat		Capitaux propres	
	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp
Dettes à taux variable après couverture	11	(12)	-	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	(0)	(0)	-	-
TOTAL	11	(12)	-	-

* Baisse des taux de 100 bp y compris dans les niveaux négatifs

Risque de change : Analyse par devise

1) Impact des couvertures

Avant couverture


Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2017			Décembre 2016		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	1 698	1.99%	93%	1 732	2.51%	92%
Autres devises	135	12.07%	7%	150	12.08%	8%
DETTES FINANCIERES	1 833	2.74%	100%	1 882	3.27%	100%



Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :

 (en millions d'euros)	Décembre 2017			Décembre 2016		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	1 689	1.16%	92%	1 723	1.60%	92%
Autres devises	144	8.99%	8%	159	12.49%	8%
DETTES FINANCIERES	1 833	1.78%	100%	1 882	2.52%	100%

2) Couverture du risque de change



Pour chaque devise, la « Valeur nominale » représente le montant vendu ou acheté à terme dans cette devise. La juste valeur est égale à la différence entre le montant vendu ou acheté dans cette devise (valorisé au cours à terme de clôture) et le montant acheté ou vendu dans la devise de contrepartie (valorisé au cours à terme de clôture).

Toutes les opérations de change effectuées par le Groupe et listées ci-dessous sont des opérations de couverture. Elles sont principalement adossées à des prêts ou emprunts intra-groupe en devises et sont documentées au plan comptable dans des relations de couvertures de juste valeur.

Au 31 décembre 2017, la valeur de marché de l'ensemble des dérivés de change représente un passif de (6) million d'euros.

Elle se détaille comme suit :



(en millions d'euros)	Valeur nominale	Juste valeur	2018	2019	2020	2021	2022	2023 et au-delà
GBP	198	(1)	(1)	-	-	-	-	-
MXN	70	(3)	(3)	-	-	-	-	-
CZK	50	1	1	-	-	-	-	-
JPY	19	(2)	(2)	-	-	-	-	-
HUF	15	0	0	-	-	-	-	-
RON	9	(0)	(0)	-	-	-	-	-
SEK	6	(0)	(0)	-	-	-	-	-
USD	2	(0)	(0)	-	-	-	-	-
ACHATS A TERME ET SWAPS DE CHANGE	369	(6)	(6)	-	-	-	-	-
SGD	3	0	0	-	-	-	-	-
RUB	3	0	0	-	-	-	-	-
HKD	2	0	0	-	-	-	-	-
USD	1	0	0	-	-	-	-	-
VENTES A TERME ET SWAPS DE CHANGE	9	0	0	-	-	-	-	-
TOTAL	378	(6)	(6)	-	-	-	-	-

3) Sensibilité au cours de change

Une variation de 10 % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation avant autres charges et produits du Groupe : Brésil (BRL) 16 millions d'euros, Mexique (MXN) 4 millions d'euros et Venezuela (VEF) 3 million d'euros.



Risque de liquidité

Les tableaux ci-dessous présentent l'échéancier des paiements liés aux dettes financières, intérêts inclus.



Les calculs de flux futurs de trésorerie sur intérêts sont établis sur la base des conditions de marché de taux à la date du 31 décembre 2017. Les taux variables sont estimés avec la courbe des taux anticipés et les taux fixes sont connus d'avance. Les flux futurs de remboursement de dette sont effectués sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

Au 31 décembre 2017



(en millions d'euros)	Décembre 2017 Valeur au bilan	Total des flux contra- ctuels	2018	2019	2020	2021	2022	2023 et au-delà
Emprunts obligataires	1 698	1 698	-	-	254	112	239	1 093
Emprunts bancaires	135	135	68	67	-	-	-	-
Intérêts futurs	n.a	223	45	37	34	28	23	56
DETTES FINANCIERES	1 833	2 056	113	104	288	140	262	1 149
Concours bancaires	54	54	54	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	266	266	249	17	-	-	-	-
Intérêts futurs	n.a	(9)	(17)	(12)	(6)	(1)	3	24
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	320	311	286	5	(6)	(1)	3	24
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 153	2 367	399	109	282	139	265	1 173

Au 31 décembre 2016



(en millions d'euros)	Décembre 2016 Valeur au bilan	Total des flux contra- ctuels	2017	2018	2019	2020	2021	2022 et au-delà
Emprunts Obligataires	1 732	1 732	525	-	-	256	113	838
Emprunts Bancaires	150	150	2	73	75	-	-	-
Intérêts futurs	N/A	192	55	36	28	25	18	30
DETTES FINANCIERES	1 882	2 074	582	109	103	281	131	868
Concours bancaires	52	52	52	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	87	88	37	10	22	10	0	9
Intérêts futurs	N/A	(26)	(13)	(8)	(7)	(6)	(2)	10
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	139	114	76	2	16	4	(2)	19
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 021	2 187	658	111	119	285	129	887

Risque de crédit et contrepartie



Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé aux risques de défaillance de ses contreparties lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

Ainsi, le Groupe est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de sa trésorerie et de la souscription de produits dérivés.




Avec plusieurs dizaines de milliers d'entreprises et collectivités clientes au 31 décembre 2017, le Groupe dispose d'un portefeuille de clients extrêmement diversifié. En outre, ce portefeuille inclut tout type de clients (grands comptes, « *middle market* », Etat et collectivités locales, etc.).

En termes de diversification des établissements financiers, le Groupe a conclu des opérations de placements avec des contreparties de premier plan, dont les ratings de catégorie *Investment Grade* représentent environ 80 % des encours confiés.

En termes de concentration des contreparties, le risque maximal en termes d'encours sur une même contrepartie représente moins de 15 % des encours confiés à la date de clôture.

Instruments financiers

Valeur de marché des instruments financiers



(en millions d'euros)

	Valeur au bilan Décembre 2017	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs dispo- nibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Prêts et créances	Instru- ments dérivés
ACTIF								
Actifs financiers non courants	41	41	-	18	-	-	23	-
Clients (nets)	1 712	1 712	-	-	-	-	1 712	-
Créances vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	4	4	-	-	-	-	4	-
Autres débiteurs (nets)	226	226	-	-	-	-	226	-
Charges constatées d'avance	18	18	-	-	-	-	18	-
Fonds réservés	1 127	1 140	-	-	-	-	1 140	-
Actifs financiers courants	43	43	-	-	-	-	2	41
Autres placements de trésorerie	768	770	1	-	-	-	769	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	629	629	26	-	297	-	306	-
TOTAL	4 568	4 583	27	18	297	-	4 200	41
PASSIF								
Dettes financières non courantes	1 765	1 875	-	-	-	1 875	-	-
Autres passifs financiers non courants	17	17	-	-	-	17	-	-
Dettes financières courantes	68	68	-	-	-	68	-	-
Concours bancaires	54	54	-	-	-	54	-	-
Autres passifs financiers courants	249	249	-	-	-	226	-	23
Titres à rembourser	4 753	4 753	-	-	-	4 753	-	-
Fournisseurs	177	177	-	-	-	177	-	-
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	71	71	-	-	-	71	-	-
Autres créanciers	138	138	-	-	-	138	-	-
Produits constatés d'avance	28	28	-	-	-	28	-	-
TOTAL	7 320	7 430	-	-	-	7 407	-	23

Valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur



Il existe trois hiérarchies de juste valeur

- **Niveau 1** : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;
- **Niveau 2** : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au Niveau 1 qui sont observables pour l'actif et le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- **Niveau 3** : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).



(en millions d'euros)	Juste valeur Décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
ACTIF				
Actifs financiers non courants	18	-	-	18
Actifs financiers courants	41	-	41	-
Autres placements de trésorerie	-	-	-	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	26	26	-	-
TOTAL	85	26	41	18
PASSIF				
Dettes financières non courantes	-	-	-	-
Autres passifs financiers non courants	-	-	-	-
Dettes financières courantes	-	-	-	-
Concours bancaires	-	-	-	-
Autres passifs financiers courants	23	-	23	-
TOTAL	23	-	23	-

Instruments financiers dérivés



(en millions d'euros)	Qualification IFRS	Décembre 2017			Décembre 2016		
		Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale	Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale
Instruments financiers Actif							
Instruments dérivés de taux	Cash-Flow Hedge	14	217	-	6	367	-
Instruments dérivés de taux	Fair Value Hedge	22	393	-	33	1 103	-
Instruments dérivés de taux	Trading	3	50	-	4	50	-
Instruments dérivés de change	Fair Value Hedge	2	-	147	2	-	81
Instruments dérivés de change	Cash-Flow Hedge	-	-	-	-	-	2
Instruments financiers Passif							
Instruments dérivés de taux	Cash-Flow Hedge	(1)	88	-	-	-	-
Instruments dérivés de taux	Fair Value Hedge	(13)	1 002	-	(5)	302	-
Instruments dérivés de taux	Trading	(1)	50	-	(2)	50	-
Instruments dérivés de change	Fair Value Hedge	(8)	-	231	(12)	-	257
INSTRUMENTS FINANCIERS NETS		18	1 800	378	26	1 872	340



L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2017 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de valeur au titre du risque de crédit (CVA) conformément à IFRS 13.



Le CVA, calculé pour une contrepartie donnée, résulte du produit : (i) de la valeur de marché des instruments dérivés négociés avec cette contrepartie si elle est positive, (ii) de la probabilité de défaut et (iii) de la perte en cas de défaut. Au 31 décembre 2017, les ajustements au titre du risque de crédit sont non significatifs.

Réserves de juste valeur des instruments financiers

Les réserves de juste valeur des instruments financiers évoluent comme suit :



(en millions d'euros)

	Décembre 2016	Nouvelles opérations	Variation de juste valeur	Recyclage résultat	Décembre 2017
Instruments de couverture de flux de trésorerie (après impôts)	3	(1)	7		9
Titres disponibles à la vente	-		4		4
Total	3	(1)	11	-	13

NOTE 7 : IMPOTS

7.1 . IMPOT SUR LES BENEFICES



L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.



Edenred a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat. Par conséquent, la charge d'impôt de la période inclut également la charge au titre de la CVAE

Charge et produit d'impôt



(en millions d'euros)

	Décembre 2017	Décembre 2016
Charge d'impôt exigible	(111)	(102)
Taxe sur dividendes*	21	(5)
Provisions pour risques fiscaux	-	-
SOUS-TOTAL IMPOTS EXIGIBLES	(90)	(107)
Impôts différés afférents à la naissance ou au reversement de différences temporelles	(23)	5
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	5	-
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES	(18)	5
CHARGE D'IMPOT TOTALE	(108)	(102)

* : cf Note 3.2 « Produit d'impôt exceptionnel afférent aux réclamations relatives à la taxe de 3% sur les dividendes »

Sur l'exercice 2017, La charge d'impôt inclut également (3) millions d'euros au titre de la CVAE.

Preuve d'impôt



(en millions d'euros)

	Décembre 2017	Décembre 2016
Résultat avant impôt	391	294
Résultat des sociétés mises en équivalence	11	8
Résultat avant impôt retraité du Résultat des MEE (a)	380	286
Dépréciation d'actifs non déductible fiscalement	15	-
Plus ou moins-values internes non fiscalisées	(21)	-
Autres	(2)	7
TOTAL DES DIFFERENCES PERMANENTES (CHARGES NON DEDUCTIBLES) (b)	(8)	7
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit (c)	24	9
Résultat taxable au taux courant (d) = (a) + (b) + (c)	396	302
Taux courant d'impôt en France (e)	34,43%	34,43%
Impôt (théorique) au taux courant français (f) = (d) x (e)	(136)	(104)
Ajustements sur l'impôt théorique liés :		
. au différentiel de taux courant des pays étrangers	21	14
. à des pertes fiscales de l'exercice non activées	(2)	(1)
. à l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	2	-
. à la variation des actifs d'impôts différés	(5)	-
. à des impacts de changement de taux d'impôts différés	(1)	(3)
. au net des dotations et reprises pour risques fiscaux	-	-
. au remboursement / paiement taxe sur dividendes (l) *	21	(5)
. à d'autres éléments	(6)	(1)
TOTAL DES AJUSTEMENTS SUR L'IMPOT THEORIQUE (g)	30	4
Impôt au taux normal (h) = (f) + (g)	(106)	(100)
Impôt au taux réduit (i)	(2)	(2)
CHARGE D'IMPOT DU GROUPE (j) = (h) + (i)	(108)	(102)
TAUX EFFECTIF D'IMPOT (k) = (j) / (d)	27,3%	33,9%
CHARGE D'IMPOT DU GROUPE sans taxe sur dividendes (j)' = (j) - (l)	(129)	(97)
TAUX EFFECTIF D'IMPOT sans taxe sur dividendes (k)' = (j)' / (d)	32,6%	32,1%

* : Hors impact de la taxe sur dividendes (cf Note 3 - "Faits marquants") le montant de l'impôt s'établit à (129) millions d'euros. Cela a pour conséquence d'amener le taux effectif d'impôt à 32.6%.

7.2 . IMPOTS DIFFERES



Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un goodwill non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf si :

- la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée ; et
- s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables et amortissements réputés différés que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable. La charge d'impôt différé est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres. Depuis le 1^{er} janvier 2010, les ajustements des actifs d'impôts différés issus de sociétés acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat sans ajustement correspondant du goodwill.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés se compensent si et seulement si :

- Edenred a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigible ; et
- Les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Détail des impôts différés actifs et passifs au bilan



(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016
Différences temporaires	29	36
Pertes fiscales activées	28	33
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES ACTIFS	57	69
Différences temporaires	135	129
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES PASSIFS	135	129
IMPOTS DIFFERES NETS ACTIF (PASSIF)	(78)	(60)

Au 31 décembre 2017, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élève à 21 millions d'euros, dont 10 millions d'euros pour les Holdings et autres (Edenred S.A.), 2 millions d'euros pour Singapour et 1 million d'euros pour le Royaume-Uni.

Au 31 décembre 2017, l'échéancier des impôts différés actifs non comptabilisés se compose de pertes fiscales pour un montant de 22 millions d'euros dont les limites d'utilisation sont les suivantes : 4 millions d'euros périmés entre N+1 et N+4, 3 millions d'euros périmés à horizon N+5 et 15 millions sans limite temporelle.

Au 31 décembre 2016, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élevait à 23 millions d'euros.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Préambule concernant la valeur négative des réserves du Groupe



Au 31 décembre 2017, le total des capitaux propres part Groupe s'élèvent à (1 437) millions d'euros, cette valeur négative est en majeure partie un héritage des comptes établis lors de la scission du groupe Accor avec Edenred en juillet 2010.

Dans ces comptes, les capitaux propres du Groupe étaient négatifs à hauteur de (1 137) millions d'euros au 31 décembre 2008, (1 187) millions d'euros au 31 décembre 2009 et de (1 044) millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette particularité résultait de la comptabilisation des actifs, apportés ou cédés par Accor dans le cadre des opérations d'Apport-Scission, à leur valeur historique.

Les opérations de restructuration juridique, qu'il s'agisse des apports ou des cessions qui avaient été effectués par Accor au bénéfice d'Edenred, ne constituaient pas des opérations de regroupement d'entreprises dans le champ d'application de la norme IFRS 3. Quelle qu'ait été la forme juridique utilisée pour procéder à la constitution d'Edenred, ces opérations ne conduisaient pas à modifier le périmètre d'Edenred tel qu'il avait été défini dans les comptes consolidés. De fait, les apports ont été analysés comme des opérations de restructuration internes à Edenred, sans impact sur les comptes consolidés dans la mesure où toutes les entités apportées faisaient déjà partie du périmètre des comptes consolidés. Les opérations juridiques de cession entre Accor et Edenred ne constituaient pas non plus des opérations d'acquisition du point de vue d'Edenred puisque toutes les entités faisant l'objet de ces cessions faisaient également partie du périmètre des comptes combinés d'Edenred préalablement aux opérations juridiques de cession. En revanche, ces cessions se sont traduites au niveau des comptes d'Edenred par une sortie de trésorerie au profit de l'actionnaire Accor, cette sortie de trésorerie sans contrepartie a dû être comptabilisée au moment où elle est intervenue en réduction des capitaux propres d'Edenred comme une distribution.

8.1 . CAPITAUX PROPRES

Capital social

Au 31 décembre 2017, le capital de la Société est composé de 235 403 240 actions d'une valeur nominale de 2 (deux) euros chacune, entièrement libérées.

Les 235 403 240 actions sont des actions ordinaires donnant droit à toute distribution de dividende, d'acompte sur dividende, de réserve ou somme assimilée.



Variation du capital en nombre d'actions :



	Décembre 2017	Décembre 2016
Au 1^{er} janvier	233 679 845	230 816 848
Augmentation de capital résultant du paiement du dividende	1 722 895	2 862 997
Actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	526 798	501 513
Exercice d'options de souscription	963 836	309 017
Annulation d'actions	(1 490 134)	(810 530)
Au 31 décembre	235 403 240	233 679 845

Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.



(en nombre d'actions)	Décembre 2017	Décembre 2016
Détention à l'ouverture	1 805 374	3 008 056
Achats d'actions		
Contrats de rachat	1 099 268	-
Contrats de liquidité*	(46 116)	(180 712)
Ventes d'actions		
Cessions		-
Levées d'option d'achat, attributions d'actions gratuites et de capital	(171 135)	(211 440)
Annulation d'actions	(1 490 134)	(810 530)
DÉTENTION À LA CLÔTURE	1 197 257	1 805 374

*Cf. Détails des montants achetés et vendus ci-dessous

Les titres Edenred détenus par la société Edenred S.A. sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée « actions propres » et valorisés à leur coût d'achat.

Au 31 décembre 2017, le nombre d'actions propres auto détenues s'élève à 1 197 257 : aucune acquisition n'a eu lieu sur la période dans le cadre du contrat de liquidité. Au 31 décembre 2016 le Groupe en détenait 1 805 374.

Société à laquelle le contrat de liquidité* a été confié	Période	2017				2016			
		Vendues		Achetées		Vendues		Achetées	
		Nb	Total M€	Nb	Total M€	Nb	Total M€	Nb	Total M€
Oddo Corporate Finance	11/2014-23/09/2016					2 722 165	48	2 472 165	43
Exane BNP Paribas	Depuis le 03/10/2016	2 475 252	55	2 429 136	54	1 020 186	20	1 089 474	22

* : conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) le 8 mars 2011 et approuvée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) par décision précitée du 21 mars 2011

Compte tenu de leur liquidité, les fonds alloués et non investis en actions Edenred ont été classés en disponibilités et équivalents de trésorerie.

Distribution de dividendes

Au titre de l'exercice 2017

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'Edenred, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, de verser un dividende unitaire de 0,85 euro par action, soit un montant total de 199 millions d'euros.

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, ce dividende sera accordé au cours du 1^{er} semestre 2018, et n'est pas reconnu en tant que passif dans les comptes au 31 décembre 2017, les états financiers à fin 2017 étant présentés avant affectation.

8.2 . RESULTAT PAR ACTION



Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le Résultat net - Part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période (retraité du nombre d'actions propres détenues sur la période).

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif.

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles

Résultat net – Part du Groupe par action



Au 31 décembre 2017, le capital social est composé de 235 403 240 actions.

Au 31 décembre 2017, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

<i>En actions</i>	Décembre 2017	Décembre 2016
NOMBRE D' ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE	235 403 240	233 679 845
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	231 874 471	227 808 792
Nombre d'actions résultant du paiement du dividende	1 722 895	2 862 997
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	526 798	501 513
Nombre d'actions issues de la conversion des plans de stock options	963 836	309 017
Nombre d'actions annulées	(1 490 134)	(810 530)
Actions du capital social hors actions propres	1 723 395	2 862 997
Actions propres non liées au contrat de liquidité	562 001	1 021 970
Actions propres liées au contrat de liquidité	46 116	180 712
Actions propres	608 117	1 202 682
NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION A LA CLOTURE	234 205 983	231 874 471
Actions du capital social - Effet prorata temporis	(774 621)	(1 290 695)
Actions propres - Effet prorata temporis	(367 614)	(470 720)
Effet prorata temporis	(1 142 235)	(1 761 415)
NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS EN CIRCULATION SUR LA PERIODE	233 063 748	230 113 056

Par ailleurs, 875 665 options de souscription d'actions (solde au 31 décembre 2017) et 3 928 276 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur la période de 2012 à 2016. Sur la base d'une conversion totale de ces actions potentielles, le nombre d'actions en circulation serait de 236 678 412 titres.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017 pour les Plans 3, 4, 5, 6, 7 et 8 (22.04 euros) et,
- entre le 8 mars 2017 et le 31 décembre 2017 pour le Plan 9 (23.22euros).

Le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 31 décembre 2017 est de 235 791 869.



	Décembre 2017	Décembre 2016
Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)	247	180
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social (en milliers)	234 629	232 389
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	(1 565)	(2 276)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	233 064	230 113
RESULTAT PAR ACTION DE BASE (en euros)	1.06	0.78
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	387	301
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	2 341	2 327
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	235 792	232 741
RESULTAT PAR ACTION DILUE (en euros)	1.05	0.77

8.3 . INTERETS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE

(en millions d'euros)

31 Décembre 2015	12
Résultat des minoritaires de la période	12
Dividendes versés aux minoritaires	(4)
Augmentation de capital	-
Différence de conversion	6
Variations de périmètre	43
31 Décembre 2016	69
Résultat des minoritaires de la période	36
Dividendes versés aux minoritaires	(17)
Augmentation de capital	-
Différence de conversion	(10)
Variations de périmètre	72
31 Décembre 2017	150

Les variations de périmètre entre 2016 et 2017 sont principalement liées à l'acquisition d'UTA (cf Note 2 – Acquisitions, développements et cessions sur l'exercice 2017).

NOTE 9 : AVANTAGES SOCIAUX

9.1 . PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Plans d'options de souscription d'actions



La juste valeur des options est déterminée et reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.



Les plans d'options de souscription d'actions attribués par le Conseil d'administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011, du 27 février 2012 entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Il s'agit d'options de souscription réservées au personnel sans condition particulière d'acquisition excepté une présence effective au terme de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options sous conditions de performance est évaluée par référence à la juste valeur des options à la date de leur attribution. La juste valeur des options est évaluée selon la formule de « *Black & Scholes* ». La date d'attribution est la date à laquelle les termes et les conditions du plan sont connus par les salariés du Groupe : elle correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé ce plan.



Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2017 sont résumées dans le tableau ci-après :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date de l'AG d'autorisation	10 mai 2010	10 mai 2010	10 mai 2010
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Point de départ d'exercice des options	7 août 2014	12 mars 2015	28 février 2016
Date d'expiration d'exercice des options	6 août 2018	11 mars 2019	27 février 2020
Durée de vie restante	0,6 ans	1,2 ans	2,2 ans
Prix d'exercice	13.69 €	18.81 €	19.03 €
Nombre de bénéficiaires à l'origine	455	58	18
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800
Nombre d'options restantes au 31 décembre 2017	446 115	232 350	197 200



La juste valeur a été déterminée à la date d'attribution à partir du modèle d'évaluation des options de *Black & Scholes*. Les principales données et hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
Données à la date d'attribution			
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800
Prix du sous-jacent	13,45 €	20,04 €	20,36 €
Prix d'exercice	13,69 €	18,81 €	19,03 €
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Volatilité attendue	27,20%	28,80%	26,50%
Taux de rendement sans risque	1,79%	2,73%	1,72%
Taux de dividende estimé	2,55%	2,43%	2,81%
JUSTE VALEUR D'UNE OPTION	2,62 €	5,07 €	4,25 €
JUSTE VALEUR DU PLAN	11,1 M€	3,1 M€	1,6 M€

Maturité des options de souscription d'actions



Le Groupe a décidé de fractionner l'exercice du plan des options de souscription d'actions en référence au comportement d'exercice observé historiquement dans le groupe Accor. L'échéancier retenu est le suivant :

- 35% des options sont exercées après 4 ans
- 20% des options sont exercées après 5 ans
- 35% des options sont exercées après 6 ans
- 5% des options sont exercées après 7 ans
- 5% des options sont exercées après 8 ans

La maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

Volatilité du cours

Le Groupe a choisi de retenir une volatilité déterminée à partir de la mise en place d'un contrat de liquidité chez Edenred.

Cependant, le plan a une maturité de 8 ans. En conséquence le Groupe Edenred a étudié la volatilité calculée sur un historique de 8 ans de trois entreprises exerçant dans le même secteur d'activité. La volatilité moyenne de ces entreprises s'est révélée cohérente à celle retenue par le Groupe Edenred.

Taux de rendement sans risque

Le taux de rendement sans risque correspond au rendement implicite sur les obligations zéro coupon de l'État Français au moment de l'attribution du plan.



Les mouvements intervenus en 2017 sur les plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2017 sont les suivants :

	Décembre 2017		Décembre 2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
OPTIONS NON EXERCEES AU 1er JANVIER	1 830 251	15,98 €	2 144 618	15,79 €
Options attribuées	-	-	-	-
Options annulées / échues	-	-	-	-
Options exercées	(963 836)	15,73 €	(315 117)	14,67 €
Correction exercice précédent	9 250	-	750	-
OPTIONS NON EXERCEES A FIN DE PERIODE	875 665	16,25 €	1 830 251	15,98 €
OPTIONS EXERCIBLES A FIN DE PERIODE	875 665	16,25 €	1 830 251	15,98 €



Le cours moyen pondéré de l'action s'élève à 16,25 euros pour l'exercice 2017 et s'élevait à 15,98 euros pour l'exercice 2016.

(en millions d'euros)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Charge comptabilisée* au titre des avantages sur instruments de capital attribués aux employés Edenred	3.70	1.10	1.20	0.50	0.10	-

* En contrepartie des capitaux propres

Plans d'actions sous conditions de performance



Les plans d'actions sous conditions de performance attribués par le Conseil d'administration du 27 février 2012, du 18 février 2013, du 17 février 2014, du 20 février 2015, du 9 décembre 2015, du 4 mai 2016 et du 8 mars 2017 sont également comptabilisés conformément à la norme IFRS 2.

Les principes de comptabilisation sont identiques aux plans d'options de souscription d'actions.

Le nombre d'actions sous conditions de performance attribuées est révisé à chaque clôture en fonction des évolutions de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Principales caractéristiques

Les conseils d'administration du 27 février 2012, du 18 février 2013, du 17 février 2014, du 20 février 2015, 9 décembre 2015, du 4 mai 2016 et du 8 mars 2017 ont procédé à l'attribution conditionnelle d'actions sous conditions de performance.

La durée des plans 2012 à 2015 est de cinq ans (dont, pour les résidents fiscaux français une période d'acquisition de trois ans et une période de conservation de deux ans, et pour les résidents fiscaux étrangers, une période d'acquisition de cinq ans). Pendant la période de conservation de deux ans, les actions ne peuvent être cédées. La durée des plans 2016 et 2017 est de trois ans pour tous les bénéficiaires.

Les actions de performance sont attribuées définitivement au prorata de l'atteinte des conditions de performance. En cas de non-respect de la condition de présence à l'échéance du plan, les droits à actions peuvent être définitivement perdus ou conservés prorata temporis selon le motif de départ. Ces actions définitivement acquises ne peuvent pas dépasser 100% de l'attribution initiale.

En fonction de la performance réalisée, pour chacune des trois conditions du Plan, cette quotité sera minorée ou majorée. Elle pourra atteindre jusqu'à 125% de l'attribution relative à la dite condition sans que l'ensemble dépasse 100% de l'attribution initiale.

Les conditions de performance concernent :

Plan 3		Plan 4		Plan 5		Plan 6	
Plan du 27 février 2012		Plan du 18 février 2013		Plan du 17 février 2014		Plan du 20 février 2015	
867 575 actions		845 900 actions		824 000 actions		800 000 actions	
Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions
50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012	La progression du volume d'affaires en données comparables des exercices 2012, 2013 et 2014.	80% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	80% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	80% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).
50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012	La progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2012, 2013 et 2014.	20% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	20% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	20% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.
Atteintes des conditions de performance pour le Plan 3.		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 4		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 5.		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 6.	

Plan 7		Plan 8		Plan 9	
Plan du 9 décembre 2015		Plan du 4 mai 2016		Plan du 08 mars 2017	
137 363 actions		990 080 actions		794 985 actions	
Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions
75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).
25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.
Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 7.		Les conditions de performance sont toujours en cours d'appréciation pour le Plan 8.		Les conditions de performance sont toujours en cours d'appréciation pour le Plan 9.	

Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance



La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. A noter que pour les plans 1 à 7 et pour les résidents français, la période de conservation de 2 ans supplémentaires a donné lieu à la valorisation d'un coût d'illiquidité sur la base d'un taux de prêt consenti au salarié équivalent au taux que consentirait un organisme de crédit à un particulier de profil financier moyen.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres.



	2013	2014	2015	2016	2017
Juste valeur de la rémunération pour les résidents	19.72	14.12	16.08	17.00	18.38
Juste valeur de la rémunération pour les non résidents	19.18	14.58	15.91	17.00	18.38
Charge comptabilisée* en millions d'euros	9.80	13.40	11.20	8.92	12.36

* En contre partie des capitaux propres

9.2 . PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES A LONG TERME



IAS 19R :

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que : augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Afin de déterminer le passif au titre des engagements de retraite et assimilés, il est également tenu compte des actifs des régimes détenus en couverture qui sont évalués à leur valeur de marché. Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique « Provisions à caractère non courant ».

Pour les régimes à prestations définies, la charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ou passés.

S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages à long terme du personnel en cours d'emploi, en particulier les médailles du travail et les primes de fidélités, sont comptabilisés en résultat financier lors de leur survenance.



Les salariés du Groupe bénéficient de trois types d'avantages :

- 1) **Avantages à court terme** : congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices ;
- 2) **Avantages à long terme** : médaille du travail, indemnité pour invalidité de longue durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté ;
- 3) **Avantages postérieurs à l'emploi**
 - a. Cotisations définies : le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes dues à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes dues est prise en compte dans le résultat de l'exercice. Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC).

Les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils se rapportent.
 - b. Prestations définies (indemnité de fin de carrière, fonds de pensions). Pour les régimes à prestations définies, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS19R « Avantages du Personnel ». Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à la constitution de provisions.

Pour le Groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement :

- les régimes de retraite à prestations définies sont calculés ainsi :
 - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite ;
 - le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction financière du Groupe et des Ressources Humaines une fois par an ;
 - le montant calculé reste en provision au bilan ;

Ces prestations concernent principalement les pays suivants :

- dans les Holdings et autres (55.6% de l'obligation en 2017 contre 45.2% en 2016) ;
 - au Royaume-Uni pour 14.2% (contre 24.9% en 2016) après déduction des actifs de couverture ;
 - en France pour 12.4% de l'obligation en 2017 contre 13.1% en 2016 ;
 - en Belgique pour 1.8% de l'obligation en 2017 contre 2.9% après déduction des actifs de couverture
- les indemnités de cessation de service en Italie (7.6% de l'obligation en 2017) :
 - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ (retraite, démission ou licenciement) ;
 - le montant calculé reste en provision au bilan ;
 - Les régimes de retraite du Groupe Edenred sont préfinancés via des contrats d'assurance souscrits auprès de compagnies d'assurance ou de fondations. L'allocation des actifs est donc



principalement caractérisée par des actifs généraux et des stratégies d'investissement prudentes de type assurantiel.

Hypothèses actuarielles

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme définis par le Groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.



2017	Europe hors France				Holdings et autres
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	
Evolution des salaires	2.8%	N/A	2.8%	1.5%	3% - 4%
Taux d'actualisation	1.5%	2.6%	1.5%	1.5%	1,5%



2016	Europe hors France				Holdings et autres
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	
Evolution des salaires	2,8%	N/A	2,8%	2,0%	2,8%
Taux d'actualisation	1,3%	2,8%	1,3%	1,3%	1,3%

Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme

Afin de faciliter la lecture des tableaux, Edenred a fait le choix de présenter uniquement les agrégats non nuls et/ou significatifs.

Au 31 décembre 2017



(en millions d'euros)	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	22	-	22
Juste valeur des actifs des régimes	(18)	-	(18)
Surplus / (Déficit) des régimes financés	4	-	4
Valeur actualisée des obligations non financées	-	22	22
VALEUR NETTE AU BILAN	4	-	26

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Au 31 décembre 2016



(en millions d'euros)	Autres régimes à prestations définies		Total
	Régimes de pensions à prestations définies	(*)	
Valeur actualisée des obligations financées	24	-	24
Juste valeur des actifs des régimes	(17)	-	(17)
Surplus / (Déficit) des régimes financés	7	-	7
Valeur actualisée des obligations non financées	-	20	20
VALEUR NETTE AU BILAN	7	20	27

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Evolution de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi par zone géographique

(en millions d'euros)	Régimes de retraite								2017	2016
	2017									
	Europe hors France									
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres*	Autres pays	Total	Autres avantages	Total	Total
Dettes actuarielles à l'ouverture	3	17	6	2	11	2	42	2	44	42
Coût des services rendus dans l'année	0	-	0	-	1	0	2	0	2	2
Effet de l'actualisation	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Coûts des services passés (Modification de régime)	0	-	-	-	-	(0)	0	(0)	0	(1)
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées par l'employeur	(0)	(0)	(0)	-	-	(0)	(0)	(0)	(0)	(1)
(Gains)/Pertes actuarielles	(0)	(2)	(0)	(0)	1	0	(1)	(0)	(1)	3
Effet de change	-	(1)	-	-	-	(0)	(1)	(0)	(1)	(2)
Total Autres	-	-	-	-	-	0	0	-	0	-
DETTES ACTUARIELLES A LA CLOTURE	3	15	6	2	14	2	42	2	44	44

*Impact des gains et pertes actuariels principalement liés à l'effet d'expérience induit par le changement de gouvernance.



(en millions d'euros)	Europe hors France								Total 2017	Total 2016
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres*	Autres pays	Total	Autres avantages		
Situation Financière à l'ouverture *	3	6	1	2	11	2	25	2	27	24
Provision à la clôture	3	4	-	2	14	1	24	2	26	27
SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE	3	4	-	2	14	1	24	2	26	27

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité



(en millions d'euros)

	Europe hors France							Autres avantages	Total 2017	Total 2016
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres	Autres pays	Total			
Coût des services rendus dans l'année	0	-	0	-	1	0	2	0	2	3
Coûts des services passés sur droits acquis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenus financiers nets	0	0	0	(0)	0	(0)	1	0	1	(1)
Amortissement des écarts actuariels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CHARGE DE L'EXERCICE	0	0	0	(0)	1	0	3	0	3	2
Ecart actuariel reconnu en capitaux propres	(0)	(2)	(0)	(0)	1	(0)	(2)	(0)	(2)	3

Tableau de réconciliation de la provision retraite (y compris prime de fidélité) entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2017



(en millions d'euros)

	Montant
Provision au 1er janvier 2016	24
Charge de la période	2
Versements	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	3
Variation de périmètre	0
Change	(1)
Provision au 31 décembre 2016	27
Charge de la période	3
Versements	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	(2)
Variation de périmètre	0
Change	(1)
PROVISION AU 31 DECEMBRE 2017	26

Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses et aux effets d'expérience



(en millions d'euros)

	Décembre 2017	Décembre 2016
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	1	(2)
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	(0)	-
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	(3)	5
Gains /pertes actuariels	(2)	3

Etude de sensibilité

Au 31 décembre 2017, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation est la suivante : une hausse / une baisse de 0,5 point du taux d'actualisation diminuerait / augmenterait la dette du Groupe d'environ 3 millions d'euros.

NOTE 10 : AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS

10.1 . AUTRES CHARGES ET PRODUITS



Afin de faciliter la lecture des états financiers, la société utilise la rubrique « Autre charges et produits » conformément à la recommandation AMF [2016-09, Arrêté des Comptes 2016, § 1.4.3.](#) Cette rubrique est utilisée de façon limitative et la comptabilisation d'éléments dans cette rubrique ne peut intervenir :

- qu'en lien avec un événement majeur survenu pendant la période comptable ;
- et dès lors que la présentation de ses impacts non distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de l'entreprise issue de son activité courante.

Les autres charges et produits se décomposent de la façon suivante :



(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016
Variation de la provision pour restructuration	3	(5)
Coûts de restructuration et de réorganisation	(7)	(14)
Charges de restructuration	(4)	(19)
Dépréciations de goodwill	(11)	-
Dépréciations d'immobilisations incorporelles	(8)	(15)
Dépréciation d'actifs	(19)	(15)
Plus ou moins-values	19	(0)
Provisions	-	(10)
Gains / (pertes) non récurrents	(3)	18
Autres	16	8
TOTAL AUTRES CHARGES ET PRODUITS	(7)	(26)

Charges de restructuration

Les charges de restructuration en période 2017 comprennent des coûts liés à des réorganisations dans diverses filiales.

Les charges de restructuration en 2016 sont les charges liées aux opérations de restructuration engagées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie « Fast Forward » communiquée par le Groupe le 19 octobre 2016.

Dépréciations d'actifs

L'ensemble des dépréciations comptabilisées dans le cadre de l'application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » sont comptabilisées dans cet agrégat.

En 2017, les dépréciations correspondent principalement à :

- la dépréciation du goodwill d'Edenred Japan pour (7) millions d'euros et l'Inde pour (4) millions d'euros ;
- la dépréciation d'une plateforme IT développée en interne pour (7) millions d'euros.

En 2016, les dépréciations correspondent principalement à la dépréciation d'une plateforme IT développée en interne pour (7) millions d'euros et des mises au rebut d'immobilisations incorporelles pour (8) millions d'euros.

Autres

Ces autres éléments sont constitués des éléments suivants :

- en 2017, principalement la plus-value de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue suite à l'acquisition d'UTA pour 19 millions d'euros ;
- en 2016, principalement des honoraires se rapportant aux acquisitions de la période pour (6) millions d'euros, de l'impact estimé du déblocement du litige CIRDI pour 22 millions d'euros (cf Note 10.3), d'honoraires de conseil pour (3) millions d'euros et d'autres charges non récurrentes dans les filiales.

10.2 . PROVISIONS



Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.



Les provisions comprennent des provisions pour sinistres liés aux vols, calculées en fonction des vols déclarés et en se basant sur le pourcentage de la valeur faciale des titres volés correspondant à une anticipation du taux d'utilisation effective des titres de services volés.

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017, est constituée des éléments suivants :

	Décembre 2016	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2017
(en millions d'euros)								
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	27	(2)	3	(1)	(0)	(1)	0	26
- Provisions pour litiges et autres*	15	-	1	(1)	(3)	(2)	6	16
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	42	(2)	4	(2)	(3)	(3)	6	42

*Dont provisions pour litiges fiscaux non courants

Pour mémoire, la variation entre 2016 et 2015 se décomposait ainsi :

	Décembre 2015	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2016
(en millions d'euros)								
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	24	3	3	(1)	(1)	(0)	(0)	27
- Provisions pour litiges et autres*	10	-	3	(1)	(0)	2	0	15
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	34	3	6	(2)	(1)	2	0	42

*Dont provisions pour litiges fiscaux non courants

La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017, est constituée des éléments suivants :

	Décembre 2016	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2017
(en millions d'euros)								
- Provisions pour litiges fiscaux	1	-	0	-	-	(0)	-	1
- Provisions pour restructurations	7	-	0	(4)	(1)	(0)	(0)	2
- Provisions pour litiges et autres	27	-	5	(3)	0	(0)	10	39
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	35	-	5	(7)	(1)	(0)	10	42

Pour mémoire, la variation entre 2016 et 2015 se décomposait ainsi :

	Décembre 2015	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2016
(en millions d'euros)								
- Provisions pour litiges fiscaux	1	-	0	-	-	0	0	1
- Provisions pour restructurations	1	-	7	(0)	(0)	0	-	7
- Provisions pour litiges et autres	20	-	13	(4)	(1)	0	(1)	27
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	22	-	20	(4)	(1)	0	(1)	35

Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la prochaine partie (Note 10.3 – « Litiges »).

10.3 . LITIGES

Contentieux fiscal France

Edenred France – Amende pour défaut de souscription de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition

À la suite d'un contrôle fiscal de la société Accor Services France (devenue Edenred France) portant sur les exercices 2003 et 2004, l'administration fiscale a notifié à la Société une pénalité pour défaut de production d'un état de suivi des plus-values en sursis d'imposition et des pénalités en matière de TVA.

Les pénalités, d'un montant global de 21,8 millions d'euros, ont fait l'objet d'une mise en recouvrement et ont été payées par la Société en avril 2008. Ce montant a été constaté en résultat dans les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

La Société a introduit une instance devant le Tribunal administratif de Montreuil par requête déposée le 10 décembre 2009.

Par jugement en date du 2 décembre 2010, le Tribunal administratif de Montreuil a rejeté la requête de la société Edenred France.

Par une requête en date du 16 février 2011, la Société a interjeté appel de la décision devant la Cour administrative d'appel de Versailles.

La Cour administrative d'appel de Versailles a rendu le 6 mars 2014 un arrêt par lequel il est partiellement fait droit à la requête de la Société. La Cour a en effet ordonné le dégrèvement des pénalités en matière de TVA pour un montant en principal de 2,3 millions d'euros et a maintenu à la charge de la Société l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition.

La Société a ainsi obtenu le remboursement de la somme de 3,1 millions d'euros, dont 0,7 million d'euros au titre d'intérêts moratoires qui a été enregistré en résultat suite au désistement de l'administration de son pourvoi. La Société a par ailleurs formé un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État contre la décision de la Cour maintenant l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition.

Dans un arrêt en date du 4 décembre 2017, le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi de la société Edenred France.

La procédure est donc définitivement close.

A noter toutefois que cette décision n'a aucun impact dans les contacts de la société dans la mesure où la pénalité a déjà été comptabilisée et payée lors d'un exercice antérieur.

Contrôle fiscal Edenred SA

La société Edenred SA fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2014 à 2016.

En décembre 2017, l'administration fiscale a notifié la société au titre de l'exercice 2014. L'administration fiscale française considère en effet que la redevance de marque facturée aux filiales Brésiliennes est insuffisante et ne correspond pas à un prix de marché.

Les montants en jeu sur 2014 s'élèvent à environ 9 millions d'euros. Ces montants incluent un montant lié au rehaussement des sommes sous-facturées, ainsi que les intérêts et pénalités y afférentes au 31 décembre 2017.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, avoir de solides arguments pour contester le redressement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Litige avec Kering (ex PPR) (qui s'est substitué à la Fnac) et Conforama

La société Edenred France (venue aux droits d'Accentiv' Kadéos) est engagée dans un litige avec la Fnac et Conforama, deux des enseignes de son réseau d'acceptation et de distribution de solutions cadeaux. Le litige porte sur le manquement par celles-ci à certaines obligations contractuelles leur incombant, notamment les exclusivités de distribution de la carte Kadéos® applicables jusqu'au 31 décembre 2011. La Fnac et Conforama ont en effet créé leur propre carte mono-enseigne et la distribuent dans leur réseau respectif.

Le litige ne comporte plus que deux volets de procédure : le référé et la procédure au fond.

En référé, Accentiv' Kadéos a demandé et vu aboutir, auprès de la Cour d'appel de Paris le 1er décembre 2010, puis auprès de la Cour de Cassation le 15 novembre 2011, une injonction sous astreinte faite à la Fnac de cesser la distribution de sa carte mono-enseigne immédiatement. Une même condamnation a été prononcée à l'encontre de Conforama le 3 décembre 2010. Le montant de l'ensemble des astreintes s'élève à 11,7 millions d'euros.

À ce jour, le Tribunal de commerce de Paris a condamné, par jugement en date du 14 mars 2016, Kering et Conforama à verser 6,6 millions d'euros à Edenred France au titre de son préjudice et cent mille euros en compensation de la procédure intentée par Kering et Conforama jugée abusive.

L'appel au fond est pendant devant la Cour d'Appel de Paris et l'audience a été renvoyée à l'automne 2018.

La procédure judiciaire n'étant pas terminée, les astreintes encaissées à hauteur de 11,7 millions d'euros ainsi que les 6,6 millions d'euros supplémentaires ont été comptabilisés en résultat et ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation dans l'attente d'une décision définitive insusceptible de recours.

Edenred France estimant les demandes de Kering et Conforama infondées, aucune provision pour risques n'est comptabilisée dans les comptes du Groupe.

Contentieux concurrence France

Le 9 octobre 2015, la société française Octoplus a saisi l'Autorité de la Concurrence d'une plainte concernant plusieurs sociétés françaises du secteur des titres-restaurant dématérialisés, dont Edenred France. Dans le cadre de l'instruction, le collège de l'Autorité de la Concurrence s'est réuni le 5 avril 2016 et le 7 juillet 2016 aux fins d'entendre l'ensemble des parties concernées ainsi que les services d'instruction. Le 6 octobre 2016, l'Autorité de la Concurrence a décidé de poursuivre ses investigations, sans prononcer de mesures conservatoires à l'encontre d'Edenred France, cette décision ne préjugant en rien de la décision finale de l'Autorité sur le fond de l'affaire. L'instruction par l'Autorité de la Concurrence est toujours en cours. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Litige avec Futureo

Edenred France était actionnaire minoritaire à hauteur de 38% de Aqoba SA qui contrôlait Aqoba EP, établissement de paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Les deux sociétés Aqoba SA et Aqoba EP ont fait l'objet d'une liquidation judiciaire en juin 2014, la liquidation de Aqoba EP ayant entraîné la résiliation du contrat de fourniture de services de paiement avec son client Futureo.

Le 24 décembre 2014, Futureo a elle-même fait l'objet d'une liquidation judiciaire. Dans ce contexte, le liquidateur judiciaire de Futureo a assigné Edenred France et un autre actionnaire d'Aqoba SA devant le tribunal de commerce de Nanterre, leur reprochant d'avoir causé la faillite de Futureo. L'ancien dirigeant de Futureo s'est joint à cette action. Le liquidateur judiciaire et l'ancien dirigeant de Futureo ont évalué leur préjudice à environ 15,6 millions d'euros. Le tribunal doit fixer une date pour régulariser les conclusions des parties. La Société n'a constitué aucune provision à ce titre.



Contentieux CIRDI

À la suite de la modification du cadre réglementaire et fiscal hongrois relatif aux conditions d'émission des titres-restaurant et titres-alimentaire, la Société a déposé, en août 2013, une requête aux fins d'arbitrage à l'encontre de l'Etat Hongrois devant le Centre international de règlement des différends relatifs aux Investissements (CIRDI). L'audience s'est tenue devant le tribunal arbitral au mois de novembre 2015, et le tribunal a condamné le gouvernement hongrois, le 13 décembre 2016, à verser une somme d'environ 23 millions d'euros, hors intérêts (s'élevant à 5% par an depuis le 1^{er} janvier 2012, soit environ 6 millions d'euros), au bénéfice d'Edenred. Cette décision constitue une étape importante dans le processus de résolution de ce litige.

La procédure étant terminée, au 31 décembre 2016, le montant à recevoir est considéré comme certain selon les critères IAS 37. Un produit et une créance correspondant aux estimations considérées comme raisonnables pour un montant net de 22 millions d'euros ont, en conséquence, été comptabilisés en « Charges et produits non récurrents » dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2016 dans l'attente de l'exécution de la sentence arbitrale.

Le montant a été encaissé en mars 2017. L'Etat Hongrois a formulé le 11 avril 2017 un recours en annulation pour excès de pouvoir manifeste du Tribunal arbitral et pour défaut de motif. La procédure ad hoc liée à cette demande devrait s'étendre tout au long de l'année 2018, mais ne change pas notre appréciation du risque au 31 décembre 2017.

Contentieux fiscaux Brésil

Taxe municipale – Ticket Serviços

En décembre 2011, la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période d'avril à décembre 2006, alors que celle-ci s'est déjà acquittée de cet impôt auprès de la municipalité d'Alphaville.

Pour cette période, le redressement en principal s'élève à 7,7 millions de reais brésiliens (soit 1,9 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 69,1 millions de reais brésiliens (soit 17,4 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2017.

En novembre 2012, la municipalité a notifié à la société, sur les mêmes fondements, les montants correspondants à la période de janvier 2007 à mars 2009.

Pour cette seconde période, le redressement en principal s'élève à 28,1 millions de reais brésiliens (soit 7,1 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 250,4 millions de reais brésiliens (soit 63,0 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2017. La requête de la Société devant les juridictions brésiliennes a été rejetée en première instance administrative et l'affaire a été portée en appel.

En outre, la société pourrait être amenée à supporter des frais de justices et d'avocat du gouvernement pour un montant de 35,7 millions de reais brésiliens (soit 9,0 millions d'euros).

La chambre d'appel administrative s'est prononcée défavorablement le 23 septembre 2014. La Société a fait appel de la décision.

En date du 11 août 2015, le pourvoi formé par la société a été rejeté mettant ainsi fin à la phase administrative du contentieux.

La Société a déposé le 10 novembre 2015 une requête devant le Tribunal de Justice de l'Etat de Sao Paulo tendant à l'annulation des redressements notifiés.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

La requête était assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige qui a été accueillie favorablement par une décision en date du 12 novembre 2015. L'administration fiscale a fait appel de



cette décision mais l'appel a été rejeté. L'Etat de Sao Paulo s'est pourvu devant la Cour Supérieure de Justice.

A la demande du Tribunal, la société a présenté en garantie une caution émise par Swiss Re.

Une décision de première instance est attendue pour le premier semestre de l'exercice 2018.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Taxe municipale – Accentiv

En décembre 2015 et mai 2016 la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Accentiv un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période de janvier 2010 à septembre 2015, contestant les modalités de calcul de la base déclarée.

La société a obtenu gain de cause en première instance administrative.

Le dossier est définitivement clos.

Aucune provision pour risque n'ayant été constatée à ce jour, la décision est donc sans impact sur les comptes.

Déductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 81,7 millions de reais brésiliens (soit 20,6 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 193,6 millions de reais brésiliens (soit 48,7 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice fiscal 2016, l'administration a émis deux redressements supplémentaires, en ligne avec le précédent, sur les périodes suivantes :

- Au titre de l'année 2011 : Le redressement est d'un montant de 24,5 millions de reais brésiliens (soit 6,2 millions d'euros), plus 60,1 millions de reais brésiliens (soit 15,1 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 31 décembre 2017.
- Au titre de l'année 2012 : le redressement est de 16,3 millions de reais brésiliens (soit 4,1 millions d'euros), plus 37,9 millions de reais brésiliens (soit 9,5 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 31 décembre 2017.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survaleur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. Ticket Serviços a engagé un contentieux devant les juridictions administratives. La requête a été rejetée en deuxième instance. La Société a reçu la notification officielle de cette décision en date du 14 août 2015 et a déposé une requête en clarification.

La requête de la société a été rejetée en phase administrative.

La Société entend déposer une requête devant le Tribunal judiciaire tendant à l'annulation des redressements notifiés. Cette requête sera assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Contentieux Concurrence Slovaquie

Suite à une investigation lancée par les autorités de la concurrence slovaques en août 2014 auprès des cinq émetteurs de titres slovaques, dont Edenred Slovaquie, l'Autorité de la concurrence slovaque a signifié à Edenred une amende de 850 000 euros, confirmée par la cour d'appel administrative au mois de juin 2017. L'ensemble des autres émetteurs se sont vu notifier des décisions similaires, notamment la société Vasa, acquise par Edenred SA entre temps et fusionnée avec Edenred Slovaquie en janvier 2018.



Edenred a introduit un recours de la décision de la cour d'appel administrative devant les juridictions civiles. La procédure est en cours et devrait s'étendre tout au long de l'exercice 2018, voire au-delà. Le montant de l'amende a été comptabilisé dans les comptes de l'entité slovaque sur l'exercice 2017.

Contentieux Concurrence Turquie

Les autorités de la concurrence turques ont mené en février 2010 une investigation auprès d'Edenred Turquie et de Sodexo Turquie visant à examiner les comportements de ces deux entités sur leur marché entre 2007 et 2010. Cette investigation a débouché en juillet de la même année sur une décision de classement sans suite par les autorités de la concurrence. Après avoir instruit la demande d'un autre acteur du marché demandant l'annulation de cette décision, la Haute Cour d'Etat a jugé que les autorités de concurrence devait conduire à nouveau une investigation complète auprès de six acteurs du marché des titres services en Turquie, en ce y compris Edenred, au regard de leur comportement respectif sur le marché des titres services entre 2007 et 2010. La procédure devrait durer entre 12 et 18 mois. Aucune provision pour risque n'a été comptabilisée dans les comptes du Groupe en 2017

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges, contentieux ou procédures, en cours, en suspens ou dont il pourrait être menacé. À la date du présent document, il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun litige dont la Société et/ou une de ses filiales serai(en)t menacée(s) de nature à avoir un impact significatif sur l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

NOTE 11 : INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

11.1 . INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LES ENTITES SOUS CONTROLE CONJOINT

Néant

11.2 . PARTIES LIEES

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Comité exécutif détient un droit de vote significatif ;

Sociétés comptabilisées en mises en équivalence

Les transactions entre la Société mère et ses entreprises associées sont présentées dans le compte de résultat et le bilan dans les lignes dédiées.

Membres du Comité exécutif

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Comité Exécutif sont détaillées en Note.11.3.

Membres du Conseil d'administration



Les membres du Conseil d'administration reçoivent quant à eux comme seule rémunération des jetons de présence. Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2017 s'est élevé à 0,6 millions d'euros. Le président directeur général ne reçoit pas de jetons de présence, sa rémunération est incluse dans la note.11.3.

11.3 . REMUNERATIONS DES PERSONNES CLES DU MANAGEMENT



(en millions d'euros)	Décembre 2017	Décembre 2016
Avantages à court terme reçus	11	11
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	3
Paievements sur la base d'actions	5	6
REMUNERATION GLOBALE	16	20

11.4 . HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisé au compte de résultat au titre de la période et de la période précédente se détaille de la façon suivante :



(en millions d'euros)	Deloitte & Associés				Ernst & Young			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	Décembre 2017	Décembre 2016	Décembre 2017	Décembre 2016	Décembre 2017	Décembre 2016	Décembre 2017	Décembre 2016
Honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes								
- Emetteur	(0.5)	(0.5)	21%	25%	(0.4)	(0.3)	23%	21%
- Filiales intégrées globalement	(1.3)	(1.5)	54%	72%	(1.1)	(0.9)	60%	68%
SOUS-TOTAL	(1.8)	(2.0)	75%	97%	(1.5)	(1.2)	83%	89%
Honoraires des commissaires aux comptes afférents aux autres services *								
- Emetteur	(0.1)	(0.1)	3%	3%	(0.1)	-	6%	0%
- Filiales intégrées globalement	(0.5)	(0.0)	21%	1%	(0.2)	(0.1)	11%	11%
SOUS-TOTAL	(0.6)	(0.1)	25%	3%	(0.3)	(0.1)	17%	11%
TOTAL	(2.4)	(2.1)	100%	100%	(1.8)	(1.3)	100%	100%

(*) : Pour l'exercice 2017, ces honoraires sont principalement relatifs à des missions de conformité en matière fiscale et sociale, et à des missions de *due diligence* d'acquisition.

11.5 . ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Engagements donnés hors bilan

Les engagements donnés hors bilan au 31 décembre 2017 s'élèvent à 252 millions d'euros. Ils s'élevaient à 187 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017, les engagements donnés hors bilan se composent principalement des engagements suivants :



(en millions d'euros)	Décembre 2017				Décembre 2016
	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total	
Garanties données pour la vente de titres services envers les entités publiques	25	47	6	78	50
Garanties bancaires données au Brésil	8	0	6	14	15
Garantie de caution émise dans le cadre du contentieux fiscal sur la taxe municipale au Brésil (ISS)	0	0	92	92	89
Appels de fonds liés à la prise de participation Partech VI	5	5	0	10	11
Engagement d'achat	0	0	0	0	0
Garanties données pour des appels d'offres publiques au Venezuela	0	0	0	0	0
SOUS-TOTAL	38	52	103	193	165
Autres*	22	33	4	59	22
Total engagements donnés hors bilan	60	85	107	252	187

*Principalement composés d'engagements de location et de cautions données

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagement donné autre que ceux figurant ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

Engagements reçus hors bilan

Les engagements reçus hors bilan au 31 décembre 2017 s'élèvent à 5 millions d'euros et se composent essentiellement des garanties données par des clients au Brésil en contrepartie de l'autorisation de post-paiement qui leur est accordée par Repom pour le même montant.

11.6 . TAUX DE CHANGE

Code iso	Monnaie	Pays	2017		2016	
			Taux cloûre au	Taux moyen	Taux cloûre au	Taux moyen
			31/12/2017	1 euro =	31/12/2016	1 euro =
ARS	Peso	ARGENTINE	22.33	18.74	16.74	16.33
BRL	Real	BRESIL	3.97	3.60	3.43	3.86
USD	Dollard	ETATS-UNIS	1.20	1.13	1.05	1.11
MXN	Peso	Mexique	23.66	21.33	21.77	20.65
RON	Leu	ROUMANIE	4.66	4.57	4.54	4.49
GBP	Pound	ROYAUME UNIS	0.89	0.88	0.86	0.82
SEK	Krona	SUEDE	9.84	9.64	9.55	9.47
CZK	Krona	REPUBLIQUE TCHEQUE	25.54	26.33	27.02	27.03
TRY	Lira	TURQUIE	4.55	4.12	3.71	3.34
VEF*	Boliv ar	VENEZUELA	4 006.64	2 410.43	709.32	545.09

* : cf Note 3.1 Changement de taux du Boliv ar Fuerte sur les exercices 2016 et 2017

NOTE 12 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2017

Sociétés	Pays		Méthode	Intérêt détenu (en%)
France				
Conecs	France		MEE	25
Edenred Corporate Paiement France	France		IG	100
Edenred France	France		IG	100
Edenred Paiement	France		IG	100
Fair Fuel	France	Entrante	MEE	23.53
Fleet Pro	France		IG	67.6
Edenred Fuel Card A	France	Entrante	IG	100
La Compagnie des Cartes Carburants	France		IG	69.2
Proweb CE	France		IG	71.38
PWCE Participations	France		IG	71.38
Servicarte	France		IG	100
UTA France S.a.r.l	France	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Europe hors France				
Ages Maut System GmbH&Co KG	Allemagne	Entrante (sous-groupe UTA)	MEE	10.96
Ages International GmbH & Co KG	Allemagne	Entrante (sous-groupe UTA)	MEE	10.96
Edenred Deutschland	Allemagne		IG	100
Edenred Incentive & Rewards	Allemagne		IG	100
Edenred Vouchers	Allemagne		IG	100
Edenred Tankkarten (*)	Allemagne		IG	100
Union Tank Eckstein GmbH & Co. KG	Allemagne	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Itemion KG	Allemagne	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
UTA GmbH	Allemagne	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Itemion Verwaltungs GmbH	Allemagne	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Mercedes Service Card GmbH & Co KG	Allemagne	Entrante (sous-groupe UTA)	MEE	32.34
Mercedes Service Card Beteiligungs GmbH	Allemagne	Entrante (sous-groupe UTA)	MEE	32.34
Edenred Austria	Autriche		IG	100
UTA Austria	Autriche	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Edenred Belgium	Belgique		IG	100
Luncheck	Belgique		IG	99.99
Award Services	Belgique		IG	100
Edenred Bulgaria	Bulgarie		IG	50
Nikosax A/S	Danemark	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
UTA España	Espagne	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Nikosax España	Espagne	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Edenred España	Espagne		IG	100
Edenred Finland	Finlande		IG	100
Vouchers Services	Grèce		IG	51
UTA Magyarország Kft.	Hongrie	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Nikosax HU	Hongrie	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Edenred Magyarország	Hongrie		IG	100
UTA Italia	Italie	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Edenred Italia	Italie		IG	100
Edenred Italia Financiera S.r.l	Italie		IG	100
Edenred Luxembourg	Luxembourg		IG	100
Cube RE	Luxembourg		IG	100
Daripod Holding S.a.r.l (*)	Luxembourg		IG	50
Edenred MD S.r.l	Moldavie	Entrante	IG	100
UTA Nederland B.V.	Pays-Bas	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Edenred Nederland	Pays-Bas		IG	100
Nikosax PL	Pologne	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
UTA Polska	Pologne	Entrante (sous-groupe UTA)	MEE	33
Edenred Polska	Pologne		IG	99.99
Edenred Portugal	Portugal		IG	50
One Card	Portugal	Entrante	IG	48.44
UTA Czech	République Tchèque	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Edenred CZ	République Tchèque		IG	100
Edenred Production Center	République Tchèque	Entrante	IG	100
UTA Romania Services	Roumanie	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Edenred Romania	Roumanie		IG	94.83
UTA Freight UK Ltd	Royaume-Uni	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66
Edenred UK Group	Royaume-Uni		IG	100
Edenred Incentives & Motivation	Royaume-Uni		IG	100
Edenred Travel	Royaume-Uni		IG	100
Edenred Employee Benefits	Royaume-Uni		IG	100
Prepay Technologies Cleanway	Royaume-Uni		IG	70.45
Edenred Corporate Payment UK	Royaume-Uni	Entrante	IG	100
Cleanway	Royaume-Uni		IG	100
Luncheon Vouchers Catering Education Trust	Royaume-Uni		IG	100
ChildCare Vouchers	Royaume-Uni		IG	100
Daripodarki	Russie		IG	50
Edenred Slovakia	Slovaquie		IG	100
Vaša Slovenko	Slovaquie	Entrante	IG	100
Edenred Sweden	Suède		IG	100
Delicard Group AB	Suède		IG	100
UTA Tank AG	Suisse	Entrante (sous-groupe UTA)	IG	66

Amérique Latine				
Edenred Argentina	Argentine		IG	100
Soporte Servicios (*)	Argentine		IG	100
GLOG Servicios De Gestao de distribuicao	Brésil		IG	99.99
Ticket Serviços	Brésil		IG	100
Ticketseg	Brésil		IG	100
Edenred Brasil Participações (*)	Brésil		IG	100
Accentiv Serviços Tecnológica Da informação	Brésil		IG	100
Ticket Serviços Participações (*)	Brésil		IG	100
Ticket Log	Brésil		IG	65
B2B Comercio Electronico de Paces	Brésil		IG	36
Repom S.A	Brésil		IG	40.3
Topazio Cartoes	Brésil	Entrante	IG	48.47
Edenred Chile	Chili		IG	74.35
Servicios Empresariales de Colombia S.A.	Colombie		IG	100
Big Pass	Colombie		IG	100
Nectar Holdings	Costa Rica	Entrante	MEE	30
Operadora de Programas de Abasto Multiple SA de CV	Mexique		IG	100
Edenred Mexico	Mexique		IG	100
Sinergel	Mexique		IG	100
Vales y Monederos Electronicos Puntoclave	Mexique		IG	100
Merchant Services de Mexico S.A. de C.V.	Mexique		IG	100
Servicios Y Soluciones Empresariales Ticket Edenred	Mexique		IG	100
Servicios Edenred	Mexique		IG	100
Sedesa	Mexique		MEE	20
Nectar Technology	Nicaragua	Entrante	IG	51
Edenred Panama	Panama		IG	100
Edenred Peru	Pérou		IG	67
Westwell Group (*)	Uruguay		IG	100
Luncheon Tickets	Uruguay		IG	100
Uniticket	Uruguay		IG	100
Cestaticket Services	Venezuela		IG	57
Inversiones Quattro Venezuela	Venezuela		IG	100
Inversiones Cinq Venezuela	Venezuela		IG	100
Inversiones Huit Venezuela	Venezuela		IG	100
Inversiones Neuf Venezuela	Venezuela		IG	100
Inversiones Dix Venezuela	Venezuela		IG	100
Inversiones Onze 2040	Venezuela		IG	100
Inversiones Douze Venezuela	Venezuela		IG	100
Inversiones Quatorze	Venezuela		IG	100
Inversiones Quinze 1090	Venezuela		IG	100
Inversiones Seize 30	Venezuela		IG	100
Cestaticket Services	Venezuela		IG	57
Reste du Monde				
Beijing SurfGold Technology	Chine		IG	100
Accentiv Shanghai Company	Chine		IG	100
C3 Card International	Emirats Arabes Unis		IG	50
C3 Card FZ LLC	Emirats Arabes Unis		IG	50
C3 Edenred LLC	Emirats Arabes Unis		IG	24.5
Edenred North America	Etats-Unis		IG	100
Edenred Commuter Benefits Solution	Etats-Unis		IG	100
NutriSavings LLC	Etats-Unis		IG	100
Edenred India	Inde		IG	100
Surfgold.com India	Inde		IG	100
SRI Ganesh Hospitality Services Private Ltd (*)	Inde		IG	100
Edenred Japan	Japon		IG	100
Edenred SAL	Liban		IG	80
Cardtrend System Sdn Bhd	Malaisie		IG	100
Edenred Morocco	Maroc		IG	83.67
Edenred PTE	Singapour		IG	100
Edenred PTE Ltd. Taiwan Branch	Taiwan		IG	100
Edenred Kurumsal Cozumler	Turquie		IG	100
Network Servisleri	Turquie		IG	50
Accentiv Hediye Ve Danismanlik Hizmetleri	Turquie		IG	100
Edenred Ödeme Hizmetleri	Turquie		IG	100
Edenred Vietnam	Vietnam		IG	95
Structures Mondiales				
ASM (*)	France		IG	100
Saminvest (*)	France		IG	100
GABC (*)	France		IG	100
Veninvest Quattro (*)	France		IG	100
Veninvest Cinq (*)	France		IG	100
Veninvest Huit (*)	France		IG	100
Veninvest Neuf (*)	France		IG	100
Veninvest Onze (*)	France		IG	100
Veninvest Douze (*)	France		IG	100
Veninvest Quatorze (*)	France		IG	100
Veninvest Quinze (*)	France		IG	100
Veninvest Seize (*)	France		IG	100

IG : Intégration Globale

MEE : Mise en équivalence

(*) Holding



NOTE 13 : ACTUALITE NORMATIVE

13.1 . PRINCIPAUX IMPACTS ATTENDUS DE L'APPLICATION DE LA NORME IFRS 15 (PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS)

La norme IFRS 15 sera d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Groupe a fait le choix d'appliquer la norme IFRS 15 selon la méthode rétrospective complète. Par conséquent, l'exercice comparatif 2017 présenté dans les états financiers 2018 sera retraité conformément à IFRS 15 et l'impact de la transition sera constaté dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2017. Ce retraitement permettra de comparer les données financières de l'exercice 2018 avec celles de l'exercice comparatif 2017.

Le principal impact attendu de l'application d'IFRS 15 est un décalage dans la date de reconnaissance d'une partie du chiffre d'affaires sur l'activité Avantages aux salariés et Motivation et récompenses, compte tenu de la définition des obligations de performance et du fait générateur tel que développé dans la norme IFRS 15.

S'agissant d'un décalage temporaire récurrent, le groupe n'attend pas d'impact significatif sur les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2017 (inférieur à 6% des capitaux propres), sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel 2017 (inférieur à 1% du Chiffre d'affaires et 2% du résultat opérationnel annuel).

L'impact d'IFRS 15 sur le chiffre d'affaires de chaque trimestre de l'exercice 2017 pourrait être proportionnellement plus important que l'impact sur l'exercice 2017 (tout en restant non matériel), compte tenu de la saisonnalité de l'activité.

Le Groupe communiquera le montant des retraitements lors de la communication du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2018.

13.2 . PRINCIPAUX IMPACTS ATTENDUS DE L'APPLICATION LA NORME IFRS 9 (INSTRUMENTS FINANCIERS)

La norme IFRS 9 sera d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Groupe a fait le choix d'appliquer la norme IFRS 9 selon la méthode rétrospective en optant pour le non retraitement de l'exercice comparatif 2017. Par conséquent, l'impact de la transition sera constaté dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2018. Le Groupe a décidé d'appliquer les dispositions d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture.

Les principaux impacts attendus de l'application de cette norme concerne :

- les provisions pour dépréciation des actifs financiers (et en particulier des créances commerciales) ;
- l'opération d'échange de dettes réalisée en mars 2015.

En ce qui concerne les provisions pour dépréciation des actifs financiers, IFRS 9 conduit à constater une provision dès leur initiation.



Les analyses, en cours de finalisation, ne mettent pas en évidence pas d'impact significatif sur le classement et l'évaluation des actifs financiers ainsi que sur la comptabilisation actuellement retenue en matière de comptabilité de couverture.

13.3 . NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS D'APPLICATION OBLIGATOIRE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2017

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2017 sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2017 :

Norme	Nom	Description du texte	Impact potentiel dans les comptes Edenred
IAS 12	"Comptabilisation des impôts différés actifs au titre de pertes latentes"	L'amendement vient apporter des clarifications sur la façon d'apprécier l'existence de profits taxables futures.	Pas d'impact significatif
IAS 7	"Initiative concernant les informations à fournir "	L'amendement stipule que les variations de la dette liée aux activités de financement doivent être décomposées des autres variations, qu'elles soient liées à des flux de trésorerie ou non.	Le tableau de flux de trésorerie d'Edenred présente une rubrique "Activités de financement"
IFRS 12	Améliorations annuelles Cycle 2014 - 2016	Le sujet de l'amendement était de définir si les dispositions de publication de la norme IFRS 12, s'appliquent également aux intérêts détenus qui sont classés conformément à IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » comme « détenus en vue de la vente » ou comme « activités abandonnées ».	Non applicable à Edenred

L'application de ces textes a été sans effet significatif sur les périodes présentées.

13.4 . NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS ET D'APPLICATION OPTIONNELLE A COMPTER DES EXERCICES OUVERTS A PARTIR DU 1ER JANVIER 2017

Edenred n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les textes adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2017 et dont la date de mise en application est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Il est notamment ainsi pour les textes suivants :

Norme	Type	Nom	Date d'application UE	Description du texte	Impact potentiel dans les comptes Edenred
IFRS 9	Nouvelle norme	Instruments financiers – Classement et évaluation	Cf paragraphe ci-dessous	IFRS 9 concrétise la première des trois phases du projet de IASB sur les instruments financiers, visant à remplacer IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".	Pas d'impact significatif attendu.
IFRS 14	Nouvelle norme	Comptes de report réglementaire	N/A**	IFRS 14 a pour objectif d'améliorer la comparabilité de l'information financière pour les entités qui exercent des activités à tarifs réglementés.	Le Groupe n'est pas dans le champ d'application IFRS 14, puisqu'il adopte déjà les IFRS.
IFRS 15	Nouvelle norme	Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients	1 janvier 2018	IFRS 15 propose un modèle unique de comptabilisation des revenus tirés des contrats avec les clients.	Le Groupe a entamé l'analyse de la norme afin de définir un plan d'actions capable de répondre aux exigences et aux enjeux. Pour plus de détails, cf paragraphe spécifique ci-dessous.
IFRS 16	Nouvelle norme	Contrats de location	1 janvier 2019	IFRS 16 stipule comment un émetteur IFRS devra reconnaître, mesurer, présenter et publier les contrats de location.	La norme et les impacts potentiels sont en cours d'analyse.
IFRS 2	Amendement	Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	1 janvier 2018	L'objectif du projet est de clarifier la classification des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et comporte la caractéristique de règlement net aux fins de l'obligation de retenue fiscale. <u>Deux normes sont dans le scope:</u>	Pas d'impacts significatifs attendus
Améliorations annuelles IFRS	Amendement	Cycle 2014 - 2016	1 janvier 2018	1) IFRS 1 – Première adoption des normes IFRS, entraînant la suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants 2) IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises: Ev aluation des investissements à la juste valeur par le biais du résultat net par investissement	Les impacts potentiels sont en cours d'analyse.

NOTE 14 : GLOSSAIRE

14.1 . CHIFFRE D'AFFAIRES OPERATIONNEL



Le chiffre d'affaires opérationnel correspond au chiffre d'affaires opérationnel généré par l'activité de titres de services dont la gestion est assurée par Edenred et au chiffre d'affaires généré par des activités à valeur ajoutées telles que les programmes de motivation, des services à la personne, des prestations liées à de l'événementiel. Ce chiffre d'affaires correspond au montant de la prestation facturée à l'entreprise client et est comptabilisé à la date de livraison des solutions.

14.2 . CHIFFRE D'AFFAIRES FINANCIER



Le chiffre d'affaires financier correspond aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés ;
- et la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Le chiffre d'affaires financier représente des produits d'exploitation de ce métier et, cumulé avec le chiffre d'affaires opérationnel, forme le chiffre d'affaires total du Groupe.

14.3 . EBIT



Cet agrégat est le « Résultat d'exploitation avant autres charges et produits », qui correspond au chiffre d'affaires total (opérationnel et financier), diminué des charges d'exploitation, amortissements (essentiellement actifs incorporels créés et acquis) et provisions hors exploitation. Cet agrégat est utilisé comme référence pour la définition des rémunérations au niveau du Groupe et plus particulièrement pour celles des dirigeants dans la mesure où il reflète la performance économique de l'activité.

L'EBIT exclut la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et exclut également les autres charges et produits enregistrés au sein du « Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence ».

14.4 . TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES



Il est présenté selon la même structure que celle utilisée pour la gestion interne du Groupe et isole, d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles incluent :

- la marge brute d'autofinancement avant autres charges et produits ;
- les encaissements ou décaissements liés aux autres charges et produits ;
- la variation du besoin en fonds de roulement ;
- la variation des fonds réservés.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement incluent :

- les investissements récurrents dont l'objet est le maintien ou le renouvellement d'actifs existants au 1^{er} janvier de chaque exercice et nécessaires à une exploitation normale ;
- les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées par intégration globale ainsi que la constitution de nouveaux actifs ;
- les produits des cessions d'actifs.

Les flux de trésorerie des activités de financement incluent :

- les variations des capitaux propres ;
- les variations des dettes et emprunts ;
- les dividendes ;
- les achats/ventes de titres d'autocontrôle ;
- les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle.



14.5 . DONNEES COMPARABLES



La croissance organique correspond à la croissance comparable, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.

La variation d'activité (ou croissance organique) représente la variation entre les montants de la période en cours et de la période comparative, retraité des effets de change ainsi que des effets de cessions et/ou acquisitions.

En cas d'acquisition, l'impact de l'acquisition est neutralisé du montant publié de la période en cours et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période en cours.

En cas de cession, l'impact de la cession est neutralisé du montant publié de la période comparative et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période comparative.

La variation d'activité ainsi calculée est convertie au taux de change de la période comparative et divisé par le montant retraité de la période comparative.